

Les Amis des Monastères

N° 195 - JUILLET 2018 - TRIMESTRIEL - 7 €

Rés.
Mod.
E
85

Rés.
Mod.
E
86

~~266~~
~~E~~
4

Rés.
Mod.
E
87

~~266~~
~~E~~
5

Bibliothèques
de communautés religieuses

La Fondation des Monastères

reconnue d'utilité publique (J.O. du 25 août 1974)



SON BUT

- Subvenir aux besoins des communautés religieuses, contemplatives notamment, en leur apportant un concours financier et des conseils d'ordre administratif, juridique, fiscal.
- Contribuer à la conservation du patrimoine religieux, culturel, artistique des monastères.

SES MOYENS D'ACTION

- Recueillir pour les communautés tous dons, conformément à la législation fiscale sur les réductions d'impôts et les déductions de charges.
- Recueillir donations et legs, en franchise des droits de succession (art. 795-4 du code général des impôts).

SA REVUE

Publication trimestrielle présentant :

- un éditorial de culture ou de spiritualité ;
- des études sur les ordres et les communautés monastiques ;
- des chroniques fiscales et juridiques ;
- des annonces, recensions, échos.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Fondation des Monastères

14 rue Brunel

75017 Paris

Tél. 01 45 31 02 02

Fax 01 45 31 02 10

Courriel : fdm@fondationdesmonasteres.org

www.fondationdesmonasteres.org

FERMETURE ANNUELLE

Les services de la Fondation seront fermés du 1^{er} au 31 août 2018.

En cas d'urgence, vous pouvez adresser un courriel à la directrice, Madame Tantardini :
fdm@fondationdesmonasteres.org

Bel été à tous !

Les Amis des Monastères

Revue trimestrielle



En couverture, quelques volumes saisis dans la réserve de la bibliothèque du Saulchoir à Paris : deux *Index Librorum Expurgandorum* (1607 pour le E85 et 1608 pour le E 86) y côtoient une *Vie des Saints* de Henry Camusat de Riancey (1873) et un volume de *l'Année religieuse* (1797)
© Isabelle Sérurier

Les Amis des Monastères

ISSN : 1250-5188

Dépôt légal : N° 18.385 - Juillet 2018

Directeur de la publication :
Dom Guillaume Jedrzejczak

Rédacteur en Chef :
Pierre Avignon

Rédaction
Tél.01 45 31 62 85
com@fondationdesmonasteres.org

Impression : Atelier Claire Joie
Monastère des Clarisses
38340 Voreppe
Tél. Mon.04 76 50 26 03
Numéris04 76 50 87 52
Fax04 76 50 03 44
clairejoie.voreppe@wanadoo.fr

Ce numéro s'accompagne d'un supplément : **Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration réuni au siège de la Fondation des Monastères le 15 mai 2018.**

SOMMAIRE - N° 195 – Juillet 2018

Bibliothèques de communautés religieuses

Introduction par Florence Capy, Présidente de l'Association des bibliothèques chrétiennes de France (ABCF)	3
Landévennec - Abbaye Saint-Guénolé	
La Bibliothèque Bretonne	4
Urt - Notre-Dame de Belloc	
Le fonds basque	11
Bastia	
Franciscorsa	14
Montjoyer - Notre-Dame d'Aiguebelle	
La bibliothèque de l'Abbaye	19
Lyon - Bibliothèque municipale	
La collection jésuite des Fontaines	22
Mesnil-Saint-Loup - Notre-Dame de la Sainte-Espérance	
La bibliothèque du Monastère	32
Paris - Province dominicaine de France	
La bibliothèque du Saulchoir	42

Chronique juridique

Instruction <i>Cor orans</i>	48
Textes de références récents sur la vie consacrée	55
Bonnes pratiques : le RGPD	56

Actualité

In memoriam	
Dom Loys Samson (1921-2018)	58
Vie de la Fondation	
Départs, arrivées, nomination	59
La Fondation « hors les murs »	
Musée de la Visitation : <i>Quand la Suisse ouvre ses coffres</i>	65

Cloîtres d'ici et d'ailleurs

Le cloître de la collégiale de Saint-Émilion	66
--	----

Notes de lecture	69
-------------------------------	----

Annonces	79
-----------------------	----

PRÉAMBULE

« *Un monastère sans livres ressemble à une armée sans munitions* », rappelle volontiers le Frère Bertrand Jeuffrain de Mesnil Saint-Loup. Et force est de reconnaître que les ressources ne manquent pas dans les communautés où le christianisme est à l'œuvre, même si l'Histoire moderne et contemporaine a diversement malmené les congrégations, hommes et biens.

À l'origine de notre dossier, c'est le critère d'ouverture au public – ou à un certain public – qui a joué le rôle de boussole dans la multitude des chemins possibles. La diversité voire l'originalité des fonds, le souhait de convoquer plusieurs ordres monastiques et conventuels, enfin de représenter plusieurs régions de France y ont également beaucoup contribué.

Nous voulons remercier l'Association des Bibliothèques Chrétiennes de France en la personne de sa présidente, Madame Florence Capy, qui a sportivement répondu à notre sollicitation pour introduire ce dossier. Nous avons également consulté avec profit l'excellente collection *Patrimoine des bibliothèques de France*, publiée chez Payot en 1995*.

La sélection que nous proposons dans ces pages ne cherche pas à dissimuler les limites de l'exercice. C'est pourquoi notre souhait, sans limite pour sa part, est que chaque bibliothécaire reconnaisse, dans les exposés qui vont suivre, l'importance de sa mission et y lise la gratitude de ses visiteurs.

La rédaction

*sous l'égide de la fondation d'entreprise Banques CIC pour le livre et de la direction du Livre et de la Lecture au ministère de la Culture.

Promouvoir l'étude des sciences religieuses pour faciliter le plus largement possible l'accès de tous à une pensée chrétienne approfondie

Créée en 1963, l'Association des Bibliothèques Chrétiennes de France, ABCF, regroupe plus de 200 bibliothèques de toutes tailles, des diverses confessions chrétiennes principalement consacrées à la théologie et aux sciences religieuses : universités et instituts spécialisés, séminaires, bibliothèques diocésaines, monastères, couvents, institutions diverses... Elle favorise un travail commun entre les bibliothécaires et partage ses ressources entre l'édition du bulletin (consultable sur le site de l'association), la promotion de la formation, la gestion des fonds, le partage de pratiques professionnelles, la recherche d'ouvrages épuisés, la cession de livres, les échanges internationaux...

Adhésions : sophie.vasseur@valence.cef.fr

Suivre l'actualité de l'ABCF sur internet : www.abcf.fr/

et sur <https://fr-fr.facebook.com/ABCF>



BIBLIOTHÈQUES DE COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

« *Apporte-moi... les livres, surtout les parchemins* ». Telle fut la recommandation de saint Paul à Timothée, tandis qu'il limitait sa vie à l'essentiel, car il la sentait désormais arrivée à son terme et voulait utiliser ses derniers moments afin que « *par [lui] le message fût proclamé et qu'il parvînt aux oreilles de tous les païens* ».

De quel message une personne en plein développement physique et intellectuel a réellement besoin pour se construire ? Où est l'essentiel ?

Les bibliothèques sont des outils de partage du savoir et des lieux de mémoire. À toutes les époques, la mission des bibliothèques est de conserver et communiquer des documents, et parmi ceux-ci, des livres. Une bibliothèque est donc d'abord une collection organisée de documents avant d'être un bâtiment, un lieu de sociabilité et un ensemble de ressources et de services.

Là où les nouvelles technologies nous offrent une multitude de moyens de communications que l'on peut utiliser en tous lieux, et à n'importe quel moment, où l'on zappe, où l'on ne prend plus le temps, la lecture reste nécessaire car le livre se lit lentement.

Dans les ouvrages spécialisés en sciences humaines et religieuses, il y a bien plus qu'une histoire. Ils répondent à la conception chrétienne de la recherche de la vérité. Reçu des générations précédentes, le fonds patrimonial constitue le cœur des collections. Il est propre à chaque bibliothèque chrétienne et mérite une attention particulière.

Lieu vivant, en mutation, la bibliothèque chrétienne répond à la mission qui lui est confiée : « *être un lieu de culture, de formation, d'évangélisation, ouvert à tous ceux et celles qui désirent entrer en contact avec l'Église ou la foi chrétienne.* » En aidant le lecteur à puiser à la source pour grandir et tenir dans la foi, la bibliothèque est au service de la vie de l'esprit.

Florence Capy
Bibliothèque diocésaine de Luçon – La-Roche-sur-Yon
Présidente de l'Association des Bibliothèques Chrétiennes de France



© Landévennec

La Bibliothèque Bretonne à Landévennec

Si, selon le mot de Dom Jean Leclercq¹, « le désir de Dieu » a conduit les moines à « l'amour des Lettres », les amenant à constituer des bibliothèques étoffées, l'abbaye de Landévennec, fondée au v^e siècle par saint Guénoles, en fournit une belle illustration. En témoignent les manuscrits médiévaux issus de son scriptorium au ix^e siècle. Aussi, quand en 1950, la vie monastique y reprend c'est, appuyée sur cette longue tradition, que ce qui va devenir la Bibliothèque Bretonne du monastère bénéficie de la générosité de son premier donateur, le docteur Louis Lebreton.

Aujourd'hui, cette bibliothèque rassemble plus de 28 000 ouvrages, 2 400 titres de périodiques, des archives anciennes et contemporaines, un ensemble de 30 000 cartes postales du début du xx^e siècle, des cartes marines et terrestres historiques, des recueils de chansons et de cantiques bretons sur feuilles volantes.

¹ Moine bénédictin de l'abbaye de Clervaux (Luxembourg), il s'est principalement consacré à l'étude de la littérature et de la spiritualité monastiques au Moyen Âge. Il est, entre autres, l'auteur d'un ouvrage intitulé *L'amour des lettres et le désir de Dieu - Initiation aux auteurs monastiques du Moyen Âge*, Les éditions du Cerf, Paris, 1957.

Ce fonds permet d'étudier tous les domaines liés à la Bretagne : religion, histoire, géographie, littérature, langue, musique, agriculture, sciences, hagiographie.

Une salle de lecture récemment rénovée accueille, dans d'excellentes conditions, des chercheurs de toute spécialité et de toute nationalité : étudiants, universitaires, érudits, professionnels de l'édition ou de la muséographie.

À côté de la consultation de ses collections, la bibliothèque autorise régulièrement le prêt de pièces rares à des musées afin de participer à la vie culturelle de notre région et de faire vivre et connaître ses collections.

Quelques lignes d'histoire

La Révolution française met un terme en 1790 à la vie monastique à Landévennec. Les biens, terres et bâtiments conventuels sont vendus, les archives et la bibliothèque dispersées, détruites ou confisquées.

En 1878, l'abbaye de la Pierre-qui-Vire (Yonne) vient fonder, près de Lanerneau, un nouveau monastère : Kerbénéat. Et c'est en 1950, quand le Père Abbé Félix Colliot (1906-1991) annonce le rachat par la communauté de Kerbénéat de l'ancien site de Landévennec, que le projet d'une Bibliothèque Bretonne va prendre forme. En effet, les moines sont

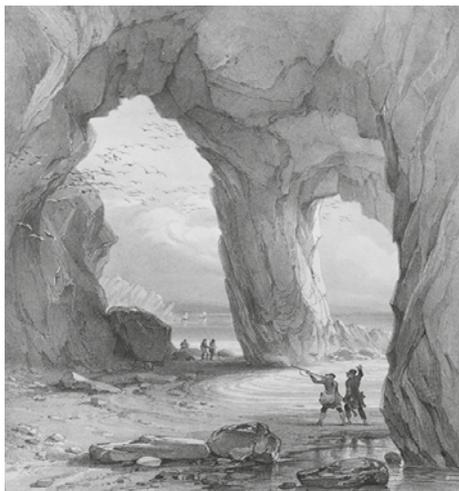
alors contactés par un bibliophile averti, profondément amoureux de la Bretagne, le docteur Louis Lebreton (1911-1991), qui se propose de déposer à l'abbaye sa bibliothèque personnelle, constituée à partir des années 1930. Cet érudit, médecin de campagne à Bourbriac (Côtes d'Armor), va ainsi faire don à l'abbaye d'une somme impressionnante de livres sur la Bretagne et les pays celtiques, de lots d'archives anciennes et de cartes postales, et même de plusieurs incunables non bretons. Au fil des années, la Bibliothèque Bretonne va se voir confier de nouveaux fonds de nombreuses personnalités.



Des collections d'un grand intérêt

L'une des richesses de la Bibliothèque Bretonne réside dans la grande diversité de ses collections. Le lecteur peut y découvrir des livres et des revues, mais également des cartes postales, des archives anciennes, des manuscrits, des cartes terrestres et nautiques, des gravures et même une étonnante collection de 25 000 images de piété, allant du ^{xvi}^e siècle à nos jours.

Les collections de *L'Illustration* (1843-1944) ou du Monde Illustré (1857-1937) permettent de replacer la Bretagne dans un cadre événementiel plus vaste. S'ajoutent quelques fonds complémentaires dans le domaine de l'iconographie : *La Bretagne contemporaine* (1865) ou les *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* (1845) remarquables pour leurs gravures ; des affiches retraçant l'épopée des mouvements bretons (URB, Bleun-Brug) ou les deux guerres mondiales ou encore les fêtes folkloriques et rurales.



Grotte Morgat © Bibliothèque Saint-Guénolé



© Bibliothèque Saint-Guénolé

La plupart de nos cartes sont des feuilles volantes fréquemment extraites d'atlas. Les trois plus anciennes cartes (1580-1583-1586) de la bibliothèque sont de la main du pilote hollandais Lucas Waghenaeer (v.1533-v.1663). Rehaussées de couleur, elles furent publiées dans l'édition latine du *Spiegel der Zeevaerdt* (1586). Quelques autres cartographes : Guillaume Blaeu, Jacques Bellin, Rigobert Bonne, Cassini de Thury (1714-1784) dont la deuxième édition (début ^{xix}^e) de l'œuvre monumentale donna naissance aux cartes d'état-major, Charles-François Beautemps-Beaupré (1766-1854), ingénieur hydrographe de la Marine française. ▶

Une riche matière de Bretagne

Histoire

L'histoire a la part belle grâce aux ouvrages des principaux chroniqueurs ou historiens de Bretagne : Pierre Le Baud et la première édition de son *Histoire de Bretagne* (1638) ; Alain Bouchart et ses *Grandes croniques de Bretagne* (1514) ; Bertrand d'Argentré et son *Histoire de Bretagne* qui fera l'objet de nombreuses rééditions à partir de 1583.

Le XVIII^e siècle marque l'heure des grands historiens bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur : Dom Lobineau, *Histoire de la Bretagne* (1707) et Dom Morice, *Histoire ecclésiastique et civile de la Bretagne et les Preuves* (1742-1750).

Au XIX^e siècle, Arthur de La Borderie devient le chef de file d'une nouvelle école d'historiens de la Bretagne avec son *Histoire de Bretagne* (1896-1899). Ce fonds est complété par les ouvrages d'historiens contemporains.

Géographie

Atlas anciens, cartes terrestres et maritimes, récits de voyageurs, composent ce domaine. Le plus ancien atlas de la Bibliothèque rédigé en hollandais, *Topographia Galliae*, et ses quatre tomes (1660-1663) présente une géographie de la France entière avec cartes et gravures de nombreuses villes, dont Brest, Nantes, Concarneau, Saint-Malo... Citons encore *l'Atlas itinéraire de Bretagne* de Jean Ogée paru en 1769

et son *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, publié en quatre tomes, de 1778 à 1780.

D'autres atlas permettent d'élargir les horizons, tel celui du P. Paulin de Saint-Barthélémy, *Atlas pour servir au voyage aux Indes orientales* (1808).



Dom Lobineau © Bibliothèque Saint-Guenolé



Langue bretonne

Elle est bien représentée par une grande diversité de documents : livres de piété (du XVII^e à nos jours), dont les *Heures bretonnes et latines* de Gilles de Kerampuil (1576), multiples éditions de Vies des saints, catéchismes, chansons et cantiques sur feuilles volantes, dictionnaires et grammaires.

La littérature de langue bretonne se complète par la présence de nombreux ouvrages et de périodiques : *Kroaz ar Vretoned* (1898-1920), *Gwalarn* (1925-1944), *Brud Nevez* (1957 à nos jours)...

Autres domaines

L'histoire religieuse (bulletins paroissiaux, lettres) ; le folklore, dont les premières éditions des grands collecteurs de contes et légendes bretons ; la musique, l'hagiographie bretonne et celtique ; le droit et les nobiliaires d'Ancien Régime ; l'art et l'architecture ; la mer et le littoral ; la faune et la flore, dont deux albums d'algues (*cf p.5*) collectées dans le département par Guy Du Dresnay (1770-1837) ; quelques manuscrits bretons et celtiques sur microfilm réalisés par l'IRHT, sans oublier la littérature bretonne de langue française et de multiples périodiques : *Le Courrier du Léon* (1880 à nos jours), *l'Océan* (1846-1891), *l'Étoile de la mer* (1896-1901)...

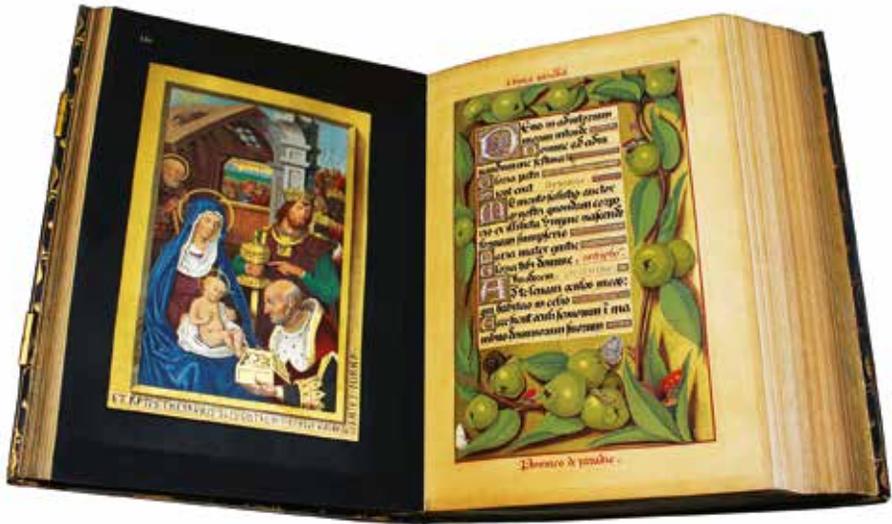


Pelletier © Bibliothèque Saint-Guénolé



© Bibliothèque Saint-Guénolé

Le fonds de cartes postales anciennes (environ 30 000 pièces) apporte un témoignage irremplaçable de la vie quotidienne de la Bretagne du début du XX^e siècle : petits métiers des campagnes ou du littoral, piété collective ou art sacré, architecture civile ou religieuse, paysages naturels ou costumes traditionnels. Grâce au travail des principaux photographes ou éditeurs bretons (Le Doaré, Villard, Bailly, Hamonic, et d'autres moins connus) qui ont sillonné la région, tout un monde disparu ressurgit.



© Bibliothèque Saint-Guénolé

Cet ouvrage, paru entre 1859 et 1861, est une reproduction chromolithographique de très grande qualité de l'un des plus célèbres manuscrits enluminés français réalisé entre 1503 et 1508 par Jean Bourdichon : *Les Grandes Heures d'Anne de Bretagne* (BNF, Ms. latin 9474).

D'un tirage limité à 850 exemplaires, il reproduit fidèlement ce recueil de prières richement illustré par des scènes de travaux agricoles et plus de 300 plantes minutieusement figurées, désignées par leurs noms latin et français.

Mais aussi...

Des outils de recherche sont également à la disposition des chercheurs : les dictionnaires biographiques de Prosper Levot (1801-1878) et René de Kerviler (1842-1907), le catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France et plusieurs répertoires des archives des départements bretons.

Quant aux archives historiques (XII^e-XX^e siècles), elles ont fait l'objet d'un catalogage en 1998 par Michael Jones, professeur émérite d'histoire à l'Université de Nottingham.

De plus, le contenu de la Bibliothèque Générale du monastère, forte de plus de 50 000 volumes et pourvue de nombreuses revues dans le domaine des sciences religieuses, histoire, philosophie, littérature, poésie, art, est aussi accessible à la consultation.



Le fonctionnement de la bibliothèque

L'accueil du public. Les lecteurs sont reçus sur rendez-vous dans une salle de lecture mise à leur disposition pour la consultation des documents.

Les acquisitions. Une politique d'acquisition raisonnée permet de maintenir un éclairage contemporain sur chacun des thèmes présents. La bibliothèque reçoit également les publications (articles, mémoires, ouvrages) des lecteurs qui la fréquentent ainsi que des dons de particuliers (ouvrages, revues ou archives).

La conservation. Nombre de nos ouvrages ou de nos archives nécessitent une surveillance constante, d'où la mise en place de déshumidificateurs, et d'un travail régulier d'entretien des ouvrages.

Les expositions. La bibliothèque participe régulièrement à des expositions temporaires. Elle prête, à titre gracieux, un livre rare, une archive, une carte ancienne ou des gravures.

*Isabelle Berthou Bray, bibliothécaire
Bibliothèque Bretonne de Saint-Guérolé*

818-2018. L'abbaye célèbre cette année 1200 ans de vie bénédictine à Landévennec.

Le monastère adopte la Règle de saint Benoît en l'an 818 à l'instigation de l'empereur Louis le Pieux. Dans la longue histoire de l'abbaye fondée en 485, c'est une date historique importante. Les manuscrits issus du scriptorium à partir de cette époque et la découverte des bases du monastère carolingien sous les actuels vestiges romans de l'ancienne abbaye attestent la fécondité de ce passage à la Règle bénédictine.

Frère Jean-Michel, abbé



Bibliothèque Bretonne

Abbaye Saint-Guérolé – 29560 Landévennec – Tél. 02 98 27 37 55

www.abbaye-landevennec.fr – Courriel : bibliotheque@abbaye-landevennec.fr



Le fonds basque de Notre-Dame de Belloc

Les premiers éléments de la bibliothèque de l'abbaye de Belloc datent des années qui suivirent la fondation de ce monastère en 1875. Un premier fonds comprend : des sermonnaires et ouvrages de piété des XVIII^e et XIX^e siècles, des livres d'histoire générale ou ecclésiastique, des recueils de textes patristiques et de littérature religieuse, provenant, au départ, de donations diverses.

Vers les années 1890 des acquisitions plus systématiques d'ouvrages et de collections honorant les méthodes de la critique historique en plein essor en ces années-là valorisent la bibliothèque dont le fonds doit compter trois ou quatre-mille livres.

Les expulsions de 1904 dispersent les moines qui se réfugient en Espagne, laissant sur place la quasi-totalité de la bibliothèque. Il n'en reste ni catalogue ni document d'archives.

Les donateurs de la propriété foncière étant vivants, les bâtiments sont sauvegardés, puis occupés par un Petit-Séminaire, élèves et professeurs, classes de sixième à philosophie.

La bibliothèque qui occupe alors une vaste salle au rez-de-chaussée, est d'accès trop facile ; beaucoup d'ouvrages disparaissent par négligence de gestion.

Réinstallation puis transfert

Les religieux peuvent se réinstaller à partir de 1929 et la bibliothèque reprend vie. Cependant ce n'est qu'à partir de la seconde guerre mondiale qu'un moine peut suivre des cours de bibliothéconomie. Depuis 1950 la bibliothèque est systématiquement réorganisée, tous les ouvrages repris en classification décimale universelle et elle dispose d'un fichier auteurs.

En 1972, la bibliothèque est transférée dans ce qui fut jusqu'alors la chapelle de l'Abbaye, une salle voûtée de 23 mètres de long, plus de 7 mètres de largeur et hauteur sous la clef.

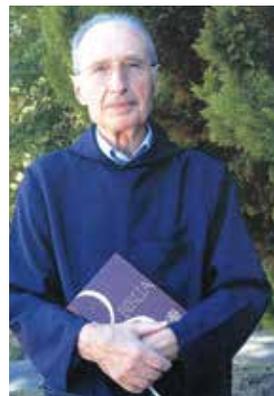
Le magasin de livres est constitué de trois niveaux, avec 2 500 mètres de rayonnage. Quant à la salle de lecture, de travail et de consultation moins longue (10 mètres) et moins haute (3 mètres sous plafond), elle lui est adjacente.

Les fonds

La bibliothèque comprend environ 70 000 volumes. Bien que ne comportant pas de fonds particulièrement précieux ni de manuscrits, elle possède néanmoins, quelques ouvrages rares des XVI^e et XVII^e siècles, des éditions épuisées des deux derniers siècles et des collections complètes de plusieurs revues théologiques. Mais pas seulement...

La bibliothèque comporte une section basque de quelque 6 000 volumes. Elle est constituée de livres et périodiques en langue basque, ainsi que d'ouvrages, traitant, en d'autres langues, de sujets basques. Cette section récemment créée, est surtout axée sur l'étude de la langue basque, la littérature d'expression basque et l'histoire du pays basque.

En dehors de divers magazines d'information ou d'intérêt général, la bibliothèque souscrit l'abonnement à 80 revues concernant, pour la plupart, les études ecclésiastiques.



© Fr. ME

La Bible en basque

L'Association BIBLIA a publié en 2008 un ouvrage important pour les Basques : la Bible dans son intégralité en euskara, basque courant. Pour ce faire le Frère Marcel Etchehandy, moine de Notre-Dame de Belloc, s'est mis au travail en 1967 : formation en Israël, à l'Université de Strasbourg, à l'Institut Biblique Pontifical de Rome. Il fallait, en effet, apprendre ou perfectionner les langues anciennes bibliques : hébreu, araméen, grec. Activée par une petite équipe, cette traduction vit le jour en 2008. Elle figure dans internet, avec moteur de recherche. Elle sera bientôt disponible sur portable. **Fr. ME**

L'accès

Sur justification de travaux, des chercheurs peuvent utiliser, au monastère même, les ouvrages de la bibliothèque, spécialisée dans la théologie et l'histoire locale. Étant donné son emplacement à l'intérieur du cloître monastique, la bibliothèque est accessible aux seuls messieurs, introduits par le bibliothécaire. Le prêt d'ouvrage est possible. Pour les dames, une salle de travail est mise à leur disposition.

Frère Bernard Lavie



Joannes Leizarraga, *Iesus Christ Gure Iauaren Testamentu Berria* (Le Nouveau Testament de Jésus Christ notre Seigneur), 1571
© Bibliothèque de ND Belloc

À titre de curiosité le Frère bibliothécaire nous transmet une photographie de la page de garde de la première traduction de la Bible en basque (*Nouveau Testament* seulement) imprimée en 1571. Un volume bien maltraité ...par les bibliothécaires !



Bibliothèque de l'Abbaye de Notre-Dame de Belloc
64240 Urt – Tél. 05 59 29 65 55
Heures d'ouverture : de 9h à 12h et de 14h à 18h.



La bibliothèque provinciale des Franciscains de Corse

En février 1973, autour du Père André-Marie², quelques érudits passionnés d'histoire, décident de fonder une association, appelée Franciscorsa, contraction des mots « franciscains » et « Corse », dont l'objet est la gestion, le développement, l'exploitation scientifique et le rayonnement du fonds culturel, livres, archives et microfilms constitué par la Bibliothèque Provinciale des Franciscains de Corse. En 1995, l'année même de sa mort, le Père André-Marie retraçait les circonstances de la création de la Franciscorsa³.

La bibliothèque provinciale des Franciscains de Corse a été organisée au couvent Saint-François de Bastia en 1964, pour regrouper les ouvrages anciens qui se trouvaient alors dans les divers couvents ouverts de Corse. Au XVIII^e siècle, l'île comptait des dizaines de couvents d'obédience franciscaine : « Osservanti », « Riformati » ou « Capuccini ». Chaque couvent disposait au moins de quelques livres et de registres d'administration.

² Claude Valleix, fondateur et cheville ouvrière jusqu'à son dernier souffle de l'Association Franciscorsa, qui a œuvré pour rendre accessible au plus grand nombre les sources dispersées de l'Histoire de la Corse.

³ Les intertitres sont de la rédaction.

Occupés ou saisis sous la Révolution française qui chassa les religieux, les couvents virent leur patrimoine éparpillé, voire détruit. Pourtant, lorsque des religieux purent revenir en Corse au milieu du XIX^e siècle, les supérieurs eurent le souci de doter leur communauté de fonds de bibliothèque, d'abord très modestes, puis plus importants, et enrichis d'ouvrages des fonds antérieurs qui avaient été conservés par des particuliers. Lors des expulsions de 1905, les Franciscains de Corse exilés reçurent l'hospitalité de leurs confrères ligures, au couvent de Levanto. La formation des jeunes insulaires à la vie religieuse exigea la constitution d'une bibliothèque suffisante, alimentée aussi par des confrères vivant à Rome, comme le Père François-Marie Paolini, originaire de Calenzana. A la réouverture de couvents en Corse, l'essentiel de cette bibliothèque fut ramené au couvent de Bastia, que le bombardement de 1944 endommagea si gravement qu'il fallut en construire un nouveau. Pendant les travaux, les livres qui purent être sauvés furent entreposés au sanctuaire de Lavasina. Les communautés qui s'installèrent dans d'autres couvents reconstituèrent aussi leurs bibliothèques, avec l'aide, souvent, des familles locales.

Ce passé tourmenté explique pour une bonne part les dommages subis par nombre de documents ou les manques dans certaines collections.

Sauvegarder les fonds



© Franciscorsora

Quoi qu'il en soit, en 1972, la bibliothèque provinciale des Franciscains de Corse comptait environ 10 000 volumes, rangés dans une grande salle et cotés. Une vingtaine d'incunables et quelques documents manuscrits s'ajoutaient aux imprimés. La plupart des ouvrages dataient du XVI^e au XVIII^e siècles. Parmi les manuscrits, on pouvait remarquer une vingtaine de grands livres de chœur, avec leur musique grégorienne ou moderne, et quelques registres conventuels.

Cette année-là, la province corse des Franciscains était supprimée, ses couvents et ses religieux rattachés à la province de Lyon (France sud-est). Le risque n'étant pas illusoire de voir la bibliothèque démantelée, une association, la Franciscorsa fut fondée dès 1973, dans le but de maintenir les fonds rassemblés à Bastia, de les gérer, de les développer et d'en rendre possible l'utilisation.



Camilena Nioiu © Franciscorsa

Le fonds d'origine conventuelle concerne dans son ensemble les sciences religieuses : Écriture sainte, textes ou commentaires, théologie dogmatique et morale, spiritualité et hagiographie, droit et histoire ecclésiastiques, liturgie, prédication. Comme on peut s'en douter, pour ces disciplines, la dominante franciscaine est largement représentée⁴.

Dans le domaine de la théologie, de nombreuses éditions de Jean Duns Scot, publiées depuis le XVI^e siècle, n'ont pas l'exclusive ; les textes et les commentaires variés du dominicain Thomas d'Aquin et d'autres théologiens, occupent aussi de nombreux rayons et témoignent d'un éclectisme certain. Le droit canon y est bien représenté : éditions avec gloses du *Décret* de Gratien et des *Décrétales* du Pape Grégoire IX, datées de 1528. Les livres contenant la prédication, références utiles pour le ministère des religieux, sont souvent d'influence franciscaine, mais également d'inspiration différente.

Patrimoine insulaire et fonds privés

La place de la Corse est loin d'être négligeable. On y rencontre, dans le domaine historique, le classique Filippini, la description de l'île dans la *Storia degli eresiarchi* de Semidei (1739), trois éditions de la *Giustificazione* de Salvini ; Pommereul Boswell, Limperani ou Cambiaggi

⁴ On y trouve d'importants ouvrages historiques de base, comme les *Analecta* de Wadding, les *Historiarum seraphicae religionis Libri Tres* du franciscain conventuel Pierre-Rodolphe (1586), le *De origine seraphicae religionis* de Gonzague (1587), le *Liber Conformitatum* de Barthélemy, en copie manuscrite et édition de 1590, ou la *Chronologiae historico-legalis...* du franciscain observant Charles-Marie (1752), entre autres.

sont là aussi complétés par les ouvrages modernes et par les revues. Certaines de ces séries sont malheureusement incomplètes.

Les textes concernant la Corse franciscaine sont aussi bien les ouvrages généraux déjà cités que la *Cronica sacra* de Salvatore Vitale (1639), les *Serafici e cronacali ragguagli* de Paolo Olivesi (1671) ou la *Cronologia de Pietro di Rostino* (1717).

La vie insulaire est liée naturellement à celle des terres continentales les plus proches. La Toscane et la Ligurie, en particulier, sont bien représentées dans la bibliothèque. Parmi les livres les plus anciens concernant Gênes, on peut noter les *Castigatissimi annali* de Giustiniani (1537), l'*Histoire de la Folietta* (1585) ou les *Annales* de Casoni (1708).

De nombreux ouvrages concernent la culture générale, telle qu'elle était appréciée aux siècles passés : grands auteurs classiques, philosophie générale, poésie, biographies ou sujets aussi divers qu'un bel ouvrage de gravures de Rome, de 1641, avec un commentaire en latin, italien, allemand et français, des livres de médecine, dont le commentaire illustré de Dioscoride par Matthioli (1559).

Parmi les documents anciens, plusieurs portent un ex-libris ou une marque qui témoigne de leur présence en Corse depuis des siècles et permet de illustrer le patrimoine culturel de l'époque.

Microfilmer pour diffuser

Peu après la décision d'organiser la bibliothèque provinciale des Franciscains de Corse, il est apparu que de nombreuses pièces manuscrites, concernant le passé insulaire du XIII^e au XVIII^e siècles, étaient conservés dans des fonds privés. Des Franciscains purent les consulter et le microfilmage par la Franciscorsa dans d'autres fonds, locaux ou italiens, privés



ou publics permet de rendre utilisable une bonne part de ces informations. Très vite, le secteur microfilmé de la bibliothèque a atteint le million de pages reproduites⁵.

Père André-Marie, ofm

Franciscorsa aujourd'hui

Menacée en 1972, comme on l'a vu, par le rattachement de la Province Franciscaine de Corse à celle de Lyon, puis à nouveau en 1996 par le rattachement de la province de Lyon sud-est à la nouvelle province Franco-Belge, la bibliothèque provinciale, après un inventaire détaillé effectué par l'équipe de la Franciscorsa, a déposé ses ouvrages, avec l'accord de l'Ordre à la Bibliothèque Municipale de Bastia où ils sont désormais conservés et mis à disposition du public : 12 000 volumes, parmi lesquels une vingtaine d'incunables, ont ainsi rejoint le fonds ancien. Ces ouvrages, par leur richesse et leur diversité sont le reflet de l'histoire religieuse et culturelle de la Corse.

Fidèle à l'esprit insufflé par le Père André-Marie, la Franciscorsa, dans son nouveau décor, demeure une immense base de données qui a pour vocation le partage de la connaissance avec le plus grand nombre.

L'association va bientôt publier les Actes du Colloque qui recense quarante ans de recherches historiques à partir des fonds de la bibliothèque.

Francesca Quilichini
Documentaliste de la Franciscorsa

En illustration, deux ouvrages collectés par le père André-Marie dans les couvents de Marcasso et du Niolo :

p.14 Antiphonaire du couvent de Marcasso (Balagne) qui date du XVIII^e siècle.

p.16 Cantilena di u Niolu (livre de chœur du Niolo), daté de 1749.

Autres illustrations :

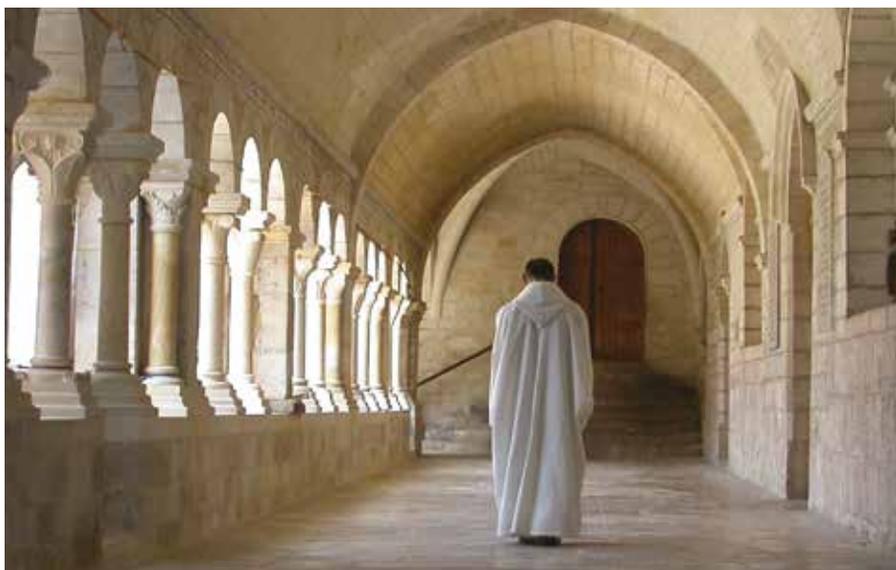
p.15 Chapitre Provincia Corsica, extraite de *De origine Seraphicae religionis Franciscanae*, de Francesco Gonzaga, 1587, Romae, Ex Typographia Dominici Basae.

p.17 Le Père André-Marie.

Ces documents sont reproduits avec l'aimable autorisation de Franciscorsa et de sa présidente, Mme Lucile Gandolfi de la Piquelière, son enthousiaste animatrice.

Association Franciscorsa - Maison des Associations
Couvent Sant'Angelo - Rue du Docteur Morucci - 20200 Bastia
Tél. 04 95 32 51 73 - Courriel : associationfranciscorsa@wanadoo.fr
www.franciscorsa.free.fr – <https://fr-fr.facebook.com/AssociationFranciscorsa/>

⁵ Article rédigé par le Père André-Marie en 1995 pour *Patrimoine des Bibliothèques de France*.



© ND d'Aiguebelle

La bibliothèque de l'abbaye d'Aiguebelle

Dans la Drôme provençale, non loin de Grignan et du château célèbre par Madame de Sévigné, l'abbaye Notre-Dame d'Aiguebelle, fondée le 26 juin 1137 par les moines cisterciens, abrite sous ses arceaux de pierre plusieurs dizaines de milliers d'ouvrages⁶.

L'histoire de la bibliothèque remonte au XII^e siècle. À cette époque, l'*armarium*⁷ était creusé dans le mur du cloître situé à l'est, et pouvait contenir une centaine de rouleaux manuscrits pour la *lectio divina*, lecture personnelle quotidienne qui doit occuper au moins deux heures dans la journée d'un moine. La bibliothèque a subi trois pertes importantes : la première, due à un incendie, en 1300, la deuxième, pendant les guerres de Religion et la troisième, consécutive aux réquisitions et aux pillages qui se multiplièrent en 1792. Elle fut reconstituée à partir de la Restauration⁸.

⁶ 45 000 en 1995, année de rédaction de l'article.

⁷ *armoire*, en latin. Dans les monastères cisterciens, petite pièce située entre l'église et la salle du chapitre et donnant sur le cloître, où sont entreposés les livres d'usage courant pour la liturgie et la *lectio divina*.

⁸ Par des moines Cisterciens de la Stricte Observance (dits Trappistes).

Un mobilier à caractère historique y est conservé, notamment le bureau du consul de Londres à Alger, sur lequel a été signée la capitulation du dey d'Alger, après Sidi-Ferruch, en 1830, ainsi que des tableaux anciens – tels les portraits d'Adhémar de Grignan, d'Armand Jean Le Bouthillier de Rancé, et d'autres abbés.⁹

Le **fonds spécialisé** conserve le livre de raison de Richard de Pistreval, sergent du roi, de 1266 à 1270, ainsi que six incunables : *La Cité de Dieu* de saint Augustin, les *Œuvres* de Virgile, *La Guerre juive* de Flavius Josèphe, deux livres de philosophie d'Albert le Grand et les *Statuta delphinata* (1483) contenant le traité qui a donné le Dauphiné à la couronne de France¹⁰. La Bible de Londres en sept langues (8 tomes, 1530) est à mentionner. Dans ce fonds se trouvent également

cinquante parchemins, qui sont des fragments d'ouvrages du XVI^e siècle, et des archives : des papiers de famille, des diplômes manuscrits de doctorat, maîtrise ès arts, et un diplôme signé par Louis XV, qui nomme un officier supérieur de la garde royale.

Le **fonds de la Valsainte** fut constitué, de 1792 à 1815, par Dom de Lestrangle et des trappistes en exil en Europe centrale, à partir de livres qu'ils fabriquaient eux-mêmes en cours de route, ouvrages lourds aux reliures solides, et de grand format (60 centimètres de hauteur), qui servaient pour l'office. Ces livres ont circulé, avec leurs propriétaires, dans toute l'Europe et, parmi les livres de *lectio divina*, une vingtaine sont marqués par l'estampille de la police russe (un aigle à deux têtes)¹¹.

Les ouvrages du **fonds historique et littéraire** publiés avant la Révolution sont présentés dans des vitrines ; les autres, du même fonds, sont dans des rayonnages. Le **fonds local** contient surtout des archives et divers rapports et mémoire, on y trouve des cartes monastiques des XVI^e, XVII^e et XIX^e siècles, pour la plupart. On peut remarquer une carte unique,



Carte de la frontière du Dauphiné et de la Provence, dans les baillages de Grignan et Réauville, v.1480 © ND d'Aigubelle

⁹ Sur le sujet des objets conservés dans les bibliothèques, on lira avec profit l'article passionnant de Yann Celton, membre du Bureau de l'ABCF, paru dans le bulletin de liaison n° 149 de l'Association, *Les objets dans les bibliothèques*. (http://www.abcf.fr/images/bulletinPDF/bull_abcf_149.pdf)

¹⁰ c'est à partir de ce moment-là que le prince héritier dut porter le titre de dauphin.

¹¹ Cf. « La Sainte volonté de Dieu », rappelée par les cisterciennes de Blauvac dans le n°193 de janvier 2018 des *Amis des Monastères*, pp. 7-8.

dessinée, qui présente les confins du Dauphiné et du comté de Provence, dans les baillages de Grignan et Réauville, vers 1480. **Le fonds musical**, grégorien cistercien, contient de nombreux ouvrages et quelques parchemins notés en grégorien avec des signes sans portée musicale.

Dans **les fonds particuliers** sont rassemblés 3 000 cartes postales qui montrent des lieux religieux ou touristiques, des monnaies à l'effigie royale (pièces de la période romaine), des pierres paléolithiques et néolithiques et un outillage de fer qui représente la métallurgie monastique du XII^e siècle, au temps de saint Bernard.

Père Charbel ¹²



La grande bibliothèque aujourd'hui

Les livres de la communauté se répartissent essentiellement en trois lieux. Au *scriptorium* qui rassemble les livres les plus usuels. À l'*armarium* où se trouvent les livres récents. Et enfin à la grande bibliothèque, beaucoup plus vaste, où est entreposé un grand nombre de livres dont les plus anciens, utilisés pour des études plus pointues. Le tout rassemble environ 90 000 livres.

Abbaye Notre-Dame d'Aiguebelle

26230 Montjoyer- France

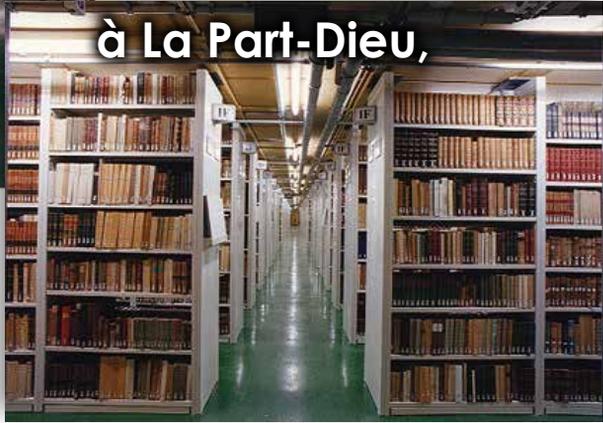
Tél. 04 75 98 64 70 – Courriel : com.aiguebelle@orange.fr

www.abbaye-aiguebelle.cef.fr

¹² Charbel, ou Charbel Makhoul, est le nom en religion - dans la Trappe - d'Henry Gravrand (1922 ?-2003). Religieux spiritain (missionnaire au Sénégal jusqu'en 1987), puis moine de l'Abbaye cistercienne Notre-Dame d'Aiguebelle (à Montjoyer, Drôme) où il est mort en 2003. Spécialiste de la civilisation sérère, un peuple d'Afrique de l'Ouest. Le Père Charbel a rédigé cet article en 1995 pour la collection *Patrimoine des bibliothèques de France*.



De Chantilly



à La Part-Dieu,

© BnM

la collection jésuite des Fontaines



Avoir été retenue en 1998 pour accueillir la collection des Fontaines demeure une source de grande fierté pour la Bibliothèque municipale de Lyon. Imprimés, manuscrits, estampes... difficile de ne pas se sentir grisé en arpentant les 10 kilomètres linéaires de cette minutieuse entreprise bibliographique menée par l'Ordre jésuite. Traitant des sujets les plus variés, ses 500 000 documents sont autant de témoins de la production intellectuelle des derniers siècles.

L'euphorie passée, c'est pourtant l'humilité qui s'impose face à l'ampleur de la tâche. Pour la première fois, une bibliothèque considérable réservée autrefois exclusivement aux hommes d'Église est devenue par leur volonté accessible à tous au sein d'une institution publique : quelle place lui donner au cœur d'une bibliothèque municipale déjà riche de sa propre histoire ?

Il s'agit de rendre visible les innombrables facettes et ressources de ce colosse bibliographique : quels sont les choix de la Bibliothèque de Lyon pour atteindre cet objectif ? Accepter pareil dépôt n'a de sens qu'à condition de pouvoir également l'orienter vers l'avenir.

La collection des Fontaines

Composée de divers fonds, tous ne sont pas transférés à Lyon. L'Ordre jésuite demeure propriétaire de cette collection déposée, et a souhaité conserver les *jesuitica* : 40 000 ouvrages imprimés et manuscrits rédigés par des jésuites ou intéressant directement la Compagnie, ainsi que les documents de philosophie à l'exception des revues, aujourd'hui consultables au Centre Sèvres, facultés jésuites de Paris. Au début des années 1980, les jésuites ont par ailleurs vendu 10 000 volumes scientifiques à la Bibliothèque de la Cité des sciences et de l'industrie (La Villette, Paris)¹³. En 1998, Lyon accueille une collection de 500 000 documents, différente donc de celle conservée à Chantilly : 300 000 monographies,

100 000 gravures ou images religieuses, 200 incunables, 800 manuscrits, 3 000 périodiques morts, 280 vivants, ainsi qu'un fonds chinois de 12 000 volumes (venu compléter la collection BmL de 50 000 ouvrages sur le sujet). Deux mois (et quarante semi-remorques) plus tard, la collection occupe les trois derniers étages du silo de conservation de la Bibliothèque.

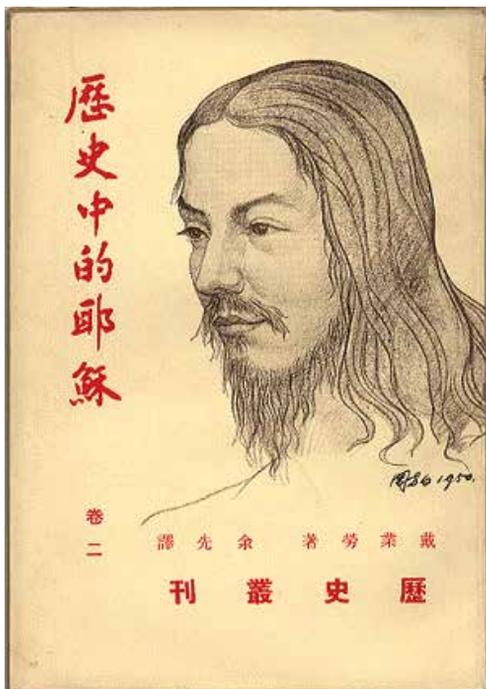
Accessible au public dès avril 1999, il reste alors beaucoup à faire pour véritablement l'intégrer à l'offre documentaire de la Bibliothèque municipale.

L'inventaire achevé, une rétroconversion¹⁴ des milliers de

fiches papiers doit lui donner une réelle visibilité ; l'opération s'étend sur plus d'une dizaine d'années. C'est dire l'apport inestimable pour la Bibliothèque et, plus largement, pour l'ensemble de la communauté scientifique de la région.

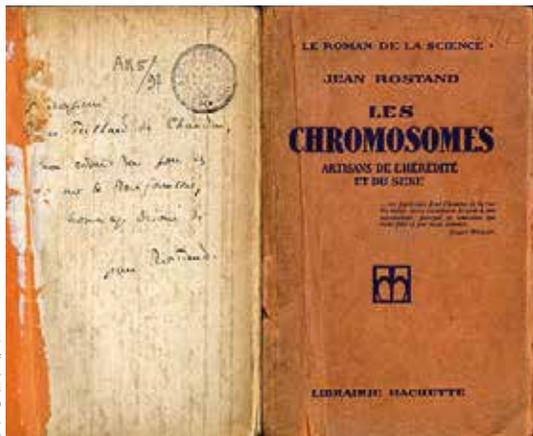
¹³ Pour une cartographie des ressources jésuites en France : https://www.bm-lyon.fr/IMG/pdf/2016.12_-_cartographie_ressources_documentaires_jesuites.pdf

¹⁴ Ou Conversion rétrospective : Conversion d'un catalogue sur support imprimé (fiches cartonnées le plus souvent) vers un support informatique (catalogue informatisé).



Pourquoi Lyon ?

Au terme d'une consultation lancée en 1997, à laquelle s'intéressent des villes ayant une histoire commune avec la Compagnie de Jésus (Amiens, Lyon), ou des collections religieuses déjà importantes (Lille, Nantes et Strasbourg), la candidature de Lyon est retenue pour des raisons historiques, scientifiques, politiques, et stratégiques. La Ville s'est portée candidate, intéressée par cette collection universaliste et encyclopédique.



Édition 1928
(avec une
dédicace à
Pierre Teilhard
de Chardin)
(BnM. SJAR
5/97)

L'histoire commune des jésuites et de la ville remonte aux premières années de l'Ordre. La Bibliothèque de Lyon fut fondée en 1527,

très peu de temps avant qu'Ignace et ses compagnons n'établissent les fondements de la *Societas Iesu*, en 1534. Dès 1565, c'est aux jésuites que la municipalité confia la gestion du collège de la Trinité (actuel Lycée Ampère) ; s'ils avaient rendu de précieux services pendant la peste de 1564, cette marque de confiance s'explique surtout par la réputation croissante gagnée par l'Ordre en matière de pédagogie.

Fin XVII^e, la bibliothèque lyonnaise était l'une des plus grandes et des plus belles d'Europe : elle contenait entre 16 000 et 30 000 ouvrages. Célèbres confesseurs de rois, les pères Auger, Cotton, La Chaise, Ménestrier l'enrichirent remarquablement par leurs dons successifs. Si l'on excepte la période de leur bannissement hors de France entre 1594 et 1603, les jésuites eurent la responsabilité de l'un des fleurons de l'enseignement lyonnais pendant presque 200 ans, jusqu'à leur seconde expulsion du Royaume en 1762.

La nouvelle Compagnie a également une histoire riche avec la Ville ; un important scolasticat y fut établi de 1858 à 1974 sur la colline de Fourvière, et trois communautés jésuites résident aujourd'hui dans la région.

« Vous nous avez confié un collège, nous vous confions une bibliothèque ». C'est ainsi que le père Audras, alors supérieur de la Province de France, devait résumer ces liens historiques au moment du transfert de la collection.

S'ajoutent des raisons scientifiques. Fondé par les jésuites à Lyon en 1941, l'Institut des Sources Chrétiennes, désormais associé au CNRS, s'est patiemment imposé comme un acteur mondialement reconnu de l'édition de textes religieux. Lyon compte par ailleurs différentes communautés religieuses investies dans la recherche : la bibliothèque des assumptionnistes est constituée de 80 000 documents, et les 12 000 volumes du centre de documentation des Œuvres Pontificales Missionnaires offrent un regard unique sur la Mission chrétienne de par le monde.

Autre élément crucial : la communauté universitaire lyonnaise. Avec 100 000 étudiants au tournant du XXI^e siècle, trois universités publiques, une université catholique, ainsi que l'École normale supérieure lettres et sciences humaines depuis septembre 2000, l'agglomération lyonnaise présente un important potentiel de chercheurs. Ces éléments scientifiques furent décisifs, la collection des Fontaines vivant *in fine* des recherches qu'elle rend possible.

M. Raymond Barre, alors maire de Lyon, prit immédiatement conscience de cette exceptionnelle opportunité et apporta son plein soutien au dossier de la Bibliothèque. Enfin, Lyon, dotée d'un aéroport et d'une gare TGV, occupe une place centrale en Europe, ce qui rend la collection d'autant plus accessible aux chercheurs de tous horizons. Lyon fut choisie au printemps 1998.

Valoriser

Comment faire vivre cette collection ? Le personnel de la Bibliothèque peut s'appuyer sur un Conseil scientifique mis en place dès 1998 avec pour but de concevoir les outils de valorisation dans ce nouvel environnement.

Une convention tripartite impliquant l'Ordre jésuite, la Ville de Lyon, ainsi que l'Université de Lyon, signée le 20 octobre 1998 pour 50 ans, en prévoit les missions : pérenniser la cohérence du fonds,



Hélyot
Pierre, *Histoire
des ordres
monastiques,
religieux et
militaires*,
1718
(BnL SJ HO
002/7)

proposer des actions le valorisant¹⁵ et une politique d'acquisition.

La diversité des membres composant le Conseil scientifique permet l'**organisation de rencontres** rythmant la vie de la collection¹⁶. Le temps d'un colloque ou d'une conférence, l'attention de la communauté universitaire lyonnaise se focalise sur une question liée aux collections du fonds. Des chercheurs d'autres universités, en France ou d'ailleurs, y prennent naturellement part. Accueillies au cœur d'une bibliothèque municipale, et bien que spécialisées, ces rencontres sont pensées pour être accessibles au plus grand nombre.

Autre mission clef pour le Conseil scientifique : favoriser l'**exploration de la collection** par la recherche lyonnaise. « Exploration », car certains textes, corpus, périodiques, certaines éditions ou estampes n'attendent que d'être découverts parmi les 500 000 documents. Unique, le classement thématique justifierait pour sa part une analyse en tant qu'objet global, mais aussi par cote. À titre d'exemple, l'arborescence interne de la cote dédiée aux « Chrétiens séparés » (CS) prise comme objet d'étude révélerait à coup sûr nombre d'informations sur l'histoire de l'Église et ses controverses. En ce sens, la collection des Fontaines est une inépuisable mine d'informations.

Un esprit d'ouverture

Autre mode de valorisation du fonds relevant de la Bibliothèque municipale, sous le regard du Conseil : les **expositions** et les **visites**. *Regard sur la Collection des Fontaines* marque en 1999 l'arrivée de la collection, *Claude-François Ménéstrier : un Jésuite lyonnais (1631-1705)* célèbre le 300^e anniversaire de la mort du célèbre père. S'ajoutent à ces expositions d'envergure des présentations thématiques plus simples qui permettent d'interpeller le public en conjuguant actualité et collections : Nativité, textes fondateurs du christianisme, Pâques, les voyages, le Coran, les collections Lire la Bible et *Cogitatio Fidei*, l'Institut des Sources Chrétiennes.

Le fonds jésuite étant conservé en silo, il n'est pas en libre accès. Lui donner une **visibilité en salle** est donc très important. La salle de lecture du département Civilisation accueille ainsi nombre de ces manifestations, ainsi qu'une vitrine présentant tous les deux mois un trésor extrait pour l'occasion de son rayonnement ; par exemple le *Malleus maleficarum*

¹⁵ Présidé depuis 2011 par M. Philippe Martin (Université Lyon 2), le Conseil scientifique est composé du provincial de France de la Compagnie de Jésus, du maire de Lyon, du directeur de la Bibliothèque municipale de Lyon, des présidents des Universités Lyon 2 et Lyon 3, du directeur de l'ENS-LSH, du recteur de l'Université Catholique de Lyon, et du directeur de l'ENSSIB (ou de leurs représentants). Il se réunit deux fois par an. Des enseignants-chercheurs y sont associés.

(*Marteau contre les sorcières*, 1614), et les *Relations de divers voyages curieux* (1683). S'il est parfois difficile de résister à la mise en lumière de l'une des raretés de la collection, l'objectif premier est d'en montrer la diversité. Des documents de la collection sont également prêtés pour expositions à d'autres institutions lyonnaises (Archives municipales, Opéra...) ou d'autres villes, voire d'autres pays. Les sujets sont multiples : caricature, gastronomie, aviation, géologie, histoire du livre...

La Bibliothèque de Lyon a développé une importante **offre de visites** appelées *Heure de la découverte*¹⁷, qui permet l'accueil de petits groupes au plus près des collections, et de s'attarder sur une sélection de documents remarquables ; leur succès auprès du grand public ne se dément pas.

Des visites pour les chercheurs aguerris sont également organisées en partenariat avec l'ENSSIB ou l'Institut des Sources Chrétiennes. Elles concernent alors des thèmes précis, comme l'ecdotique, ou les manuscrits.



Preces arabicae christiane adusum Maronitarum Chypre, 1596 (Bml. SJ AR 1/11)

¹⁶ Quelques exemples : *Les jésuites à Lyon XVI^e - XX^e siècle* (2002), *Histoire de la littérature chez Henri Bremond* (2008), *Georges Anawati : un chrétien devant le mystère de l'islam* (2008), *Jésuite et bibliothécaire : Paul Mech, 1911-1999* (2009), *Jésuites et littérature (XIX^e - XX^e siècles)*, *Matteo Ricci : une porte toujours ouverte entre Occident et Orient* (2010).

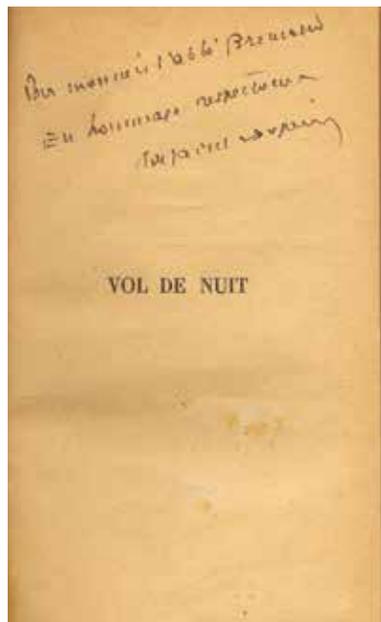
¹⁷ <https://www.bm-lyon.fr/les-rendez-vous-des-bibliotheques-municipales-de-lyon/l-heure-de-la-decouverte>

Ainsi la Bibliothèque permet-elle aux chercheurs comme au grand public de s'approprier cette collection humaniste, que les jésuites souhaitaient ouverte à tous.

Aujourd'hui

Une bibliothèque considérable, longtemps réservée aux hommes d'Église, est ainsi devenue accessible par leur volonté au sein d'une institution municipale. Depuis près de 20 ans, trois grandes activités en rythment le quotidien : l'acquisition, la valorisation en ligne, la numérisation.

La **politique d'acquisition** mise en place par la convention est au cœur de la signification de ce déménagement. Si la collection des Fontaines elle-même ne s'accroît plus, elle n'est pas devenue pour autant une entité figée ; l'esprit d'encyclopédisme et d'universalisme l'ayant animée à Chantilly perdue au sein de son institution d'accueil via l'achat d'une sélection des publications récentes s'intéressant au fait religieux. Les acquisitions sont limitées à cette thématique, les autres champs étant couverts par les autres départements de la Bibliothèque. À titre d'exemples, des travaux de linguistique que les jésuites auraient aujourd'hui achetés pour Chantilly sont à Lyon acquis par le département Langue et littérature. Les publications d'épistémologie sont suivies par le département Sciences et techniques, la sociologie par le département Société... À chaque domaine son département de rattachement. Cette division des tâches permet au fonds jésuite de se concentrer sur deux critères d'acquisition. En premier lieu, le document doit concerner le fait religieux : monothéismes, polythéismes, animisme, athéisme... les approches les plus diverses sont représentées. La perspective peut être historique, sociologique, politique, artistique ou autre. Que l'auteur s'efforce de ne pas prendre parti ou soit au contraire engagé,



¹⁸ http://numelyo.bm-lyon.fr/expositions_virtuelles.php

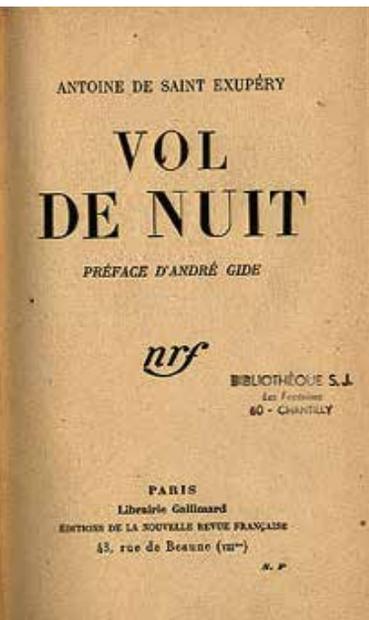
¹⁹ Service de questions/réponses : <http://www.guichetdusavoir.org/> - Mise en regard des collections et actualités, via *L'influx* : <http://www.linflux.com/lyon-et-region/lyon/un-tresor-jesuite-au-coeur-de-la-ville-10-ans-de-collection-des-fontaines-a-lyon>

l'important est que son travail soit d'un niveau universitaire, ou qu'il soit reconnu comme spécialiste du sujet qu'il traite.

Le public ayant un recours croissant à Internet pour effectuer ses recherches, la **valorisation en ligne** du fonds jésuite est une nécessité. La difficulté est d'articuler les exigences de quantité et de qualité de l'information, tout en parvenant à toucher un public aux contours flous. Car quel est en définitive le public du fonds jésuite ? Ce sont d'une part les chercheurs Français et internationaux, d'où l'importance de la traduction des pages aujourd'hui accessibles en versions anglaise, allemande, espagnole, italienne et russe. C'est aussi le grand public, d'où l'accès à une *Foire Aux Questions*, la version virtuelle des grandes expositions¹⁸, ainsi que différentes portes d'accès en ligne¹⁹.

Cette volonté de toucher tous les publics s'appuie sur la **numérisation de masse** des fonds de la Bibliothèque de Lyon (450 000 ouvrages libres de droits, dont environ 140 000 de la collection des Fontaines). À terme, la numérisation pourrait permettre la reconstitution de la collection d'avant 1999 (lien entre les versions numérisés des *jesuitica* et des ouvrages de philosophie aujourd'hui au Centre Sèvres). Et même de la collection telle qu'au début des années 1980, avant la vente de 10 000 ouvrages scientifiques à la Bibliothèque de la Villette !

À l'échelle d'un tel fonds, rien n'est possible sans travail collectif. Pour triviale qu'elle soit, cette évidence de cohérence conditionne le fonctionnement pérenne de la collection. Le fonds jésuite est rattaché au département du Fonds ancien : estampes, manuscrits, fonds chinois, communication, catalogage, photographies, restauration..., chacun est spécialiste d'une tâche essentielle à la vie de la collection, le confort des chercheurs dépend directement de la qualité de circulation de l'information d'abord au sein de l'**équipe**, et par extension, aux autres services.



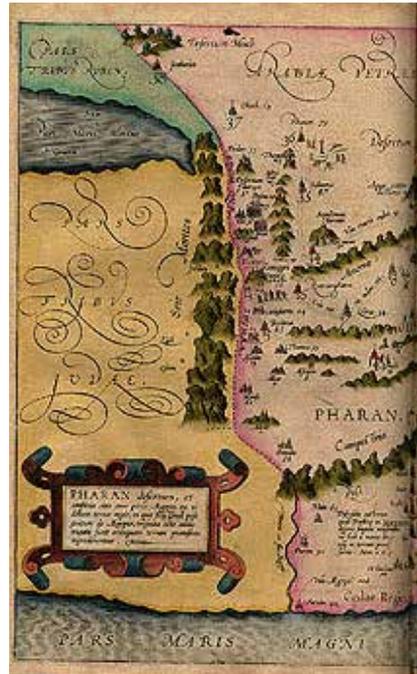
Édition 1931 (avec une dédicace à l'abbé Brémond)
(BnL SJ AR 5/119)

À titre d'exemples, la collection ne saurait fonctionner sans le travail du service des périodiques (ses 238 titres en font le deuxième fonds vivant de la Bibliothèque), de l'équipe Catalogue et métadonnées (reprise toujours plus fine des notices), des collègues référents pour les expositions et l'accueil des publics (appui logistique), du département Civilisation (répartition des acquisitions de documents)...

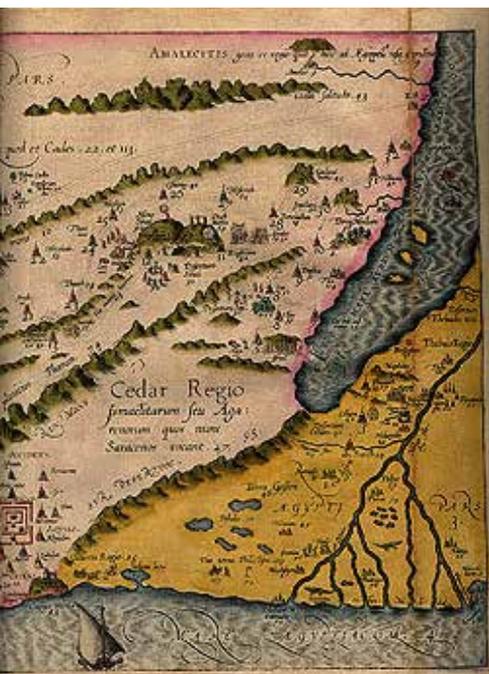
À une plus large échelle, l'accent est mis depuis 2009 sur le **partenariat** avec les bibliothèques religieuses de la région. Ville témoin des premiers martyrs dans l'Antiquité, historiquement des plus hospitalières à l'égard des congrégations religieuses, Lyon compte aujourd'hui plusieurs centres bibliographiques catholiques importants. Les assumptionnistes à Valpré (Écully), les Œuvres Pontificales Missionnaires, les jésuites et les Sources Chrétiennes sur la Presqu'île, autant de ressources méconnues des chercheurs, parfois des bibliothécaires eux-mêmes ! Travailler en réseau est un élément clef, avec les bibliothèques spécialisées en ressources religieuses²⁰ ainsi qu'avec les bibliothèques de la région, en France, ou à l'étranger. Remercions enfin les jésuites de leur confiance. La qualité du lien avec la Compagnie était et demeure un élément clef pour le succès d'un tel dépôt.

Il s'agit de garder à l'esprit cet objectif aussi important qu'évident : que les documents de la collection trouvent leur public.

Bibliothèque d'usage, et non de collectionneurs, la collection des Fontaines se trouve à la croisée des exigences de la conservation patrimoniale, de la recherche universitaire et des consultations occasionnelles du grand public. L'enjeu est ainsi de tenir la ligne de crête en tournant la collection vers l'avenir sans pour autant en trahir l'histoire. Déménager, inventorier, rétroconvertir, conserver, communiquer, valoriser, exposer, acquérir, numériser, restaurer ... autant de missions indispensables pour donner à la



²⁰ À titre d'exemples, la bibliothèque des assumptionnistes regorge d'informations concernant l'histoire de la presse catholique, celle des Œuvres Pontificales Missionnaires concernant les missions...



Pharan desertum in Theatrum terre sancte
par Christian Adrichomius Cologne, 1590 (BmL SJ AR 1/110)

collection une place digne de son rang au sein de la carte documentaire lyonnaise, nationale et internationale.

Monumentale et fragile, religieuse et laïque, fonds clos mais prolongé par de nouvelles acquisitions, la dimension humaniste de la collection est certaine. Dans toute époque troublée, les hommes usent des différents champs de connaissance pour cartographier le monde et s'y repérer. À l'aune des réflexions contemporaines et passées, ils produisent les concepts et tirent des enseignements pour penser le présent et l'avenir. L'apport de la collection des Fontaines à ce mouvement dépendra de l'énergie que les bibliothécaires lui consacreront, et, en écho, de celle que son public consacra à son exploration.

*Extraits remaniés et mis à jour de l'article de Yann Kergunteuil,
La Collection des Fontaines à Lyon,
Accueillir un trésor bibliographique :
un art délicat, 2010*

Yann Kergunteuil travaille au Fonds ancien de la Bibliothèque municipale de Lyon. Il est référent pour la collection jésuite des Fontaines. Nous le remercions pour la communication de son article et les documents mis à notre disposition pour l'illustrer. Nous avons plaisir à souligner la qualité de navigation des pages internet de la BmL consacrées à la collection des Fontaines, leur fluidité rédactionnelle et leur grande richesse documentaire. *Ndlr*

www.bm-lyon.fr/nos-blogs/la-collection-jesuite-des-fontaines/

Bibliothèque municipale de Lyon - 30 boulevard Vivier-Merle - 69431 Lyon Cedex 03
Tél. 04 78 62 18 00 - bm@bm-lyon.fr



La bibliothèque de Mesnil Saint-Loup

Un monastère sans livres ressemble à une armée sans munitions...
Ce vieil adage monastique nous a sans doute guidés tout au long des deux dernières décennies pour réaliser un projet qui nous tenait tout particulièrement à cœur : constituer une solide bibliothèque pour le service des frères dans leur recherche d'une foi nourrie par la lecture de la Parole de Dieu et éclairée par tous les apports de la recherche intellectuelle et théologique, mais également ouvrir aussi largement que possible ce fonds à tous ceux qui, dans le contexte de l'Église d'aujourd'hui et plus particulièrement de notre diocèse, cherchent à approfondir leurs connaissances religieuses pour l'annonce de l'Évangile et son rayonnement dans un monde de plus en plus étranger à la culture chrétienne.

Histoire d'un projet

En 1990, au monastère Notre-Dame de la Sainte-Espérance, nous avons construit un premier bâtiment, adossé à la chapelle, équipé de rayonnages mobiles²¹ pouvant contenir environ 20 000 ouvrages et nous avons entrepris de rentrer les principales données de tous ces livres dans une base informatisée, accessible en ligne sur le site du monastère.

²¹ Les rayonnages mobiles sont actionnés par des volants qui ressemblent à des ouvertures de « coffres-forts » mais ce ne sont que des outils pour déplacer les rayonnages sur rails. Ils ne ferment rien.



Travail de fourmi très efficace qui nous permet de mettre en valeur notre fonds et de l'enrichir, en repérant aisément ses manques. Il manquait cependant une salle de consultation, mais les moines ont l'habitude de lire en cellule et nous étions déjà satisfaits de tout le travail accompli...

Un peu plus tard, Monseigneur Gérard Daucourt, à l'époque évêque de Troyes, nous proposait d'accueillir dans nos murs la bibliothèque du grand séminaire de Troyes fermé depuis 1960 environ, composée d'ouvrages du XVI^e à la Guerre. Nous disposions en effet d'ouvrages récents (de la Guerre à nos jours), tandis que le séminaire possédait sur ses rayons des livres plus anciens (du XVII^e à 1940 environ) qui perdaient beaucoup de leur intérêt s'ils n'étaient pas réunis à un fonds "moderne". Il fallait bien sûr répertorier tous ces volumes sur informatique et les rendre disponibles au public. Nos murs n'étant pas extensibles, il fallait songer de nouveau à construire. Mais ce projet nous paraissait irréalisable pour différentes raisons : manque de moyens financiers, petit nombre des frères tous absorbés par des tâches aussi nombreuses que variées...

Aides providentielles

Cependant l'idée germait et les atouts ne manquaient pas : des amis – et ils sont trop nombreux pour que nous puissions tous les citer – manifestèrent de l'intérêt pour notre projet et nous encouragèrent par des dons conséquents. Par ailleurs, il existait au séminaire un fonds très riche d'histoire locale susceptible d'intéresser les habitants de notre département ; la famille de M. Hubert Hoppenot nous fit don d'une bonne partie de la bibliothèque d'Albert Babeau, grand érudit aubois du début du siècle. Nous étions donc en situation de solliciter une aide financière des autorités départementales attachées à valoriser et à développer la connaissance de l'histoire auboise. Une subvention, au titre de la

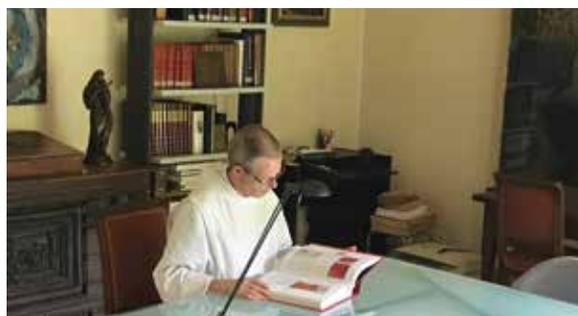
conservation du patrimoine local, nous fut en effet généreusement accordée par le Conseil général de l'Aube. Le diocèse, en particulier M. l'abbé François Morlot, pilier de ce projet, la Fondation des Monastères, quelques abbayes – notamment de Solesmes et du Bec-Hellouin – vinrent nous prêter main forte.

Nous fûmes donc en mesure de construire un fort beau bâtiment prolongeant la bibliothèque existante.

La nouvelle bibliothèque comporte un sous-sol servant de magasin de livres et un rez-de-chaussée donnant sur la rue, doté d'une agréable salle de lecture dont les baies vitrées s'ouvrent largement sur la verdure de notre jardin. Nos amis lecteurs peuvent travailler dans le calme et poursuivre leurs recherches théologiques ou historiques. Notons que plusieurs personnes de notre diocèse ont pu passer avec succès leur licence ou leur maîtrise en théologie, par correspondance avec la faculté de théologie de Strasbourg ou l'institut catholique de Paris grâce à l'existence de la bibliothèque.



© Mesnil Saint-Loup



© Mesnil Saint-Loup

Les dons de livres se sont poursuivis au fil des années : signalons un riche fonds provenant de la bibliothèque personnelle de M. le Pasteur Mauris, ancien recteur de l'université de Lausanne ; de nombreux ouvrages appartenant à Monseigneur Cristiani, légués par M. l'abbé François Casta ; l'intégralité de la bibliothèque russe de Mlle Assia Douroff, de la communauté Saint-François-Xavier, et de nombreux ouvrages appartenant au fonds russe du Père Bernard Dupire, fondateur du Foyer-des-deux-ours, à Paris.



60 000 ouvrages sont à présent catalogués et disponibles à la consultation sur place. Beaucoup restent encore à classer. Nous avons, par exemple, accueilli l'an dernier une bonne part de la bibliothèque de M. le cardinal Georges Cottier, théologien du pape Jean-Paul II. Ces livres, qui appartiennent à l'Association des Amis du cardinal Journet sont en dépôt chez nous. Ils permettront aux chercheurs s'intéressant à l'œuvre théologique du cardinal Cottier de pouvoir les consulter au calme et de disposer de l'en-

semble de notre bibliothèque théologique pour mener leurs travaux.

Signalons deux spécificités de notre bibliothèque : un riche fonds d'histoire locale auboise (5 000 volumes) et un important rayon d'ouvrages concernant la Russie : 6 500 livres en russe et en français.

Quand une graine est semée en terre, qu'elle est arrosée et entourée de soins, elle porte du fruit... Cette vérité évangélique donne toutes les audaces. La bibliothèque grandira encore ; que tous ceux qui ont contribué à sa fondation et à son enrichissement – en particulier, la Fondation des Monastères et ses généreux bienfaiteurs – le constatent et en soient récompensés au centuple.

*Fr. Bertrand Jeuffrain, osb
Bibliothécaire et Prieur de Mesnil Saint-Loup*

La bibliothèque est ouverte à tous sur rendez-vous pris avec le bibliothécaire. Nous prêtons à l'occasion certains ouvrages. Il n'y a pas d'horaires fixes d'ouverture.

**Bibliothèque du monastère Notre-Dame de la Sainte-Espérance
3, place Huguenot-Bailly – 10190 Mesnil Saint-Loup
Tél. 03 25 40 40 82
Courriel : fr.bertrand@monastere-mesnil.fr**



La bibliothèque du Saulchoir

Fondé au début du XIII^e siècle pour la prédication, très vite engagé dans l'enseignement universitaire et la réflexion théologique et philosophique, l'ordre des Prêcheurs a dû se constituer et entretenir d'importantes bibliothèques. Cet intérêt pour les livres et les bibliothèques ne s'est depuis lors pas démenti, s'étendant même, particulièrement à partir de la fin du XIX^e siècle, à mesure que la théologie intégrait à sa réflexion de nouvelles disciplines : exégèse, histoire, beaux-arts, littératures, sociologie, psychanalyse, etc.

Par conséquent, les nombreuses bibliothèques dominicaines – le droit propre de l'ordre oblige chaque couvent à en posséder une –, si elles mettent l'accent sur la théologie, l'histoire de l'Église et la philosophie, ne se limitent généralement pas à ces seuls domaines, mais traduisent un souci de dialogue intellectuel avec l'ensemble du champ culturel de leur époque. La bibliothèque du Saulchoir de la province dominicaine de France, ne fait, de ce point de vue, pas exception à la règle.

Une histoire mouvementée qui accompagne les évènements de la vie politique et religieuse française : deux expulsions, deux exils, deux guerres mondiales, six déménagements.

En 1790 les congrégations religieuses sont interdites en France et leurs bibliothèques confisquées. Le père Henri-Dominique Lacordaire restaure l'Ordre en France, en 1840, et le premier couvent d'études de la Province dominicaine



Couvent de Flavigny-sur-Ozerain
© Archives de la province dominicaine de France

de France est fondé en 1865 à Flavigny-sur-Ozerain près de Dijon. Pendant la première expulsion des religieux (1880-1884), la bibliothèque est mise en caisses et abritée chez des amis. Elle revient à Flavigny (1895) jusqu'à la seconde expulsion (1903).



Deuxième expulsion de Flavigny-sur-Ozerain en 1903 © Archives de la province dominicaine de France

Le temps de l'exil en Belgique dure de 1903 à 1939. Le couvent d'études est alors reçu par les frères de Gand, puis s'implante à Kain-la-Tombe près de Tournai, dans l'ancienne abbaye cistercienne du Saulchoir, de *Salicetum*, lieu planté de saules.



Kain-la-Tombe © Archives de la province dominicaine de France



Pendant la guerre de 1914-1918, de nombreux frères sont mobilisés et par crainte des bombardements les livres sont mis en caisse et logés dans une cave du libraire Casterman à Tournai. Ils en ressortent en 1919 jusqu'en 1938, date du retour en France. Transportée en camions et péniche sur l'Escaut, les canaux du Nord, de l'Oise et la Seine, la bibliothèque arrive à Étiolles dans le nouveau grand couvent d'études en

1939 où elle restera jusqu'en 1973. Elle compte alors environ 65 000 volumes.

Le fonds s'enrichit grâce à une politique d'acquisition systématique, mais aussi grâce à la fondation de deux revues : la *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, en 1907, puis le *Bulletin thomiste*, en 1924, qui vont lui procurer de nombreux ouvrages envoyés pour recensions et la faire bénéficier d'abonnements gratuits par échange.

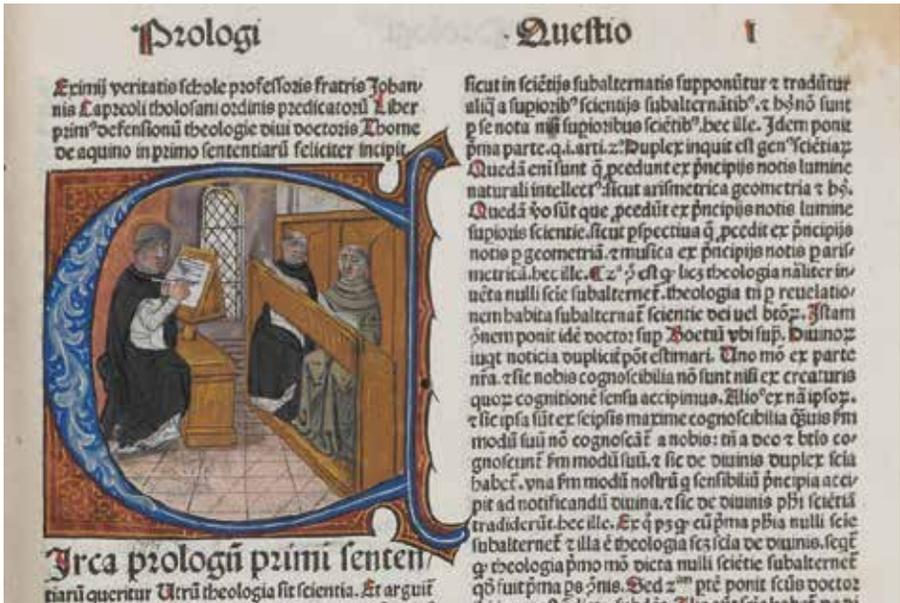


Le couvent d'Étiolles © Archives de la province dominicaine de France

L'action des bibliothécaires

À la suite du frère André Dubarle, le frère André Duval exerce la charge de bibliothécaire de 1943 à 1962. Il ouvre aux premiers lecteurs non dominicains, participe au réseau français des catalogues collectifs (périodiques et livres étrangers) et du prêt entre bibliothèques et participe à la mise en place d'une nouvelle classification inspirée de la Classification décimale de Dewey.

Le frère Henri-Dominique Saffrey qui lui succède (1962-1965), embauche le premier salarié et fonde l'Association des Amis de la bibliothèque, reconnue d'utilité publique en 1976. Il acquiert l'important fonds provenant de la bibliothèque du couvent dominicain



de Taggia : cinq manuscrits, dont le cartulaire du couvent Saint Jacques de Paris, antérieur à 1280, quarante-huit incunables, vingt-six éditions du XVI^e siècle, etc.

Avec la chute du recrutement et le départ de nombreux dominicains à la fin des années 1960, le couvent d'Étiolles devenu trop vaste et trop lourd à entretenir est vendu, la bibliothèque, qui compte alors environ 200 000 ouvrages, est transférée à Paris, rue de la Glacière où elle ouvre au public le 11 mars 1974. La province de France en confie la charge au frère Michel Albaric (1972-2000), premier bibliothécaire du Saulchoir ayant reçu une formation professionnelle. Il étoffe l'équipe de la bibliothèque de plusieurs autres salariés et de nombreux bénévoles, suscite des subventions publiques et augmente la réserve. En 1993 il procède à une extension de la bibliothèque dans des locaux mitoyens pour faire face à l'accroissement des collections, aux nombreux dons souvent spécialisés et de qualité scientifique et aux fonds de couvents qui ferment dans la province de France.

Il fait connaître la bibliothèque en dehors des milieux ecclésiastiques en s'inscrivant dans des associations professionnelles (IFLA, ABCF...), en participant à la rédaction de normes catalographiques, en enseignant dans les écoles de bibliothécaires. Il apporte son concours à plus de

150 expositions réalisées par diverses institutions publiques et privée. Passionné d'iconographie et d'ethnologie religieuses catholiques il constitue des collections uniques d'objets de piété, de missels, d'images religieuses et publie de nombreux articles sur ces collections.

Des intellectuels, de toutes sensibilités, comme le philosophe Michel Foucault, les historiens Pierre Vidal-Naquet, Jacques Le Goff ont fréquenté la bibliothèque, appréciant la qualité de son fonds, les conditions de travail et son ambiance conviviale. Michel Foucault a rédigé au Saulchoir une partie de son *Histoire de la sexualité* dont son manuscrit récemment édité *Les aveux de la chair*.

L'ère de la numérisation

En 1989 la bibliothèque s'associe au catalogue collectif du « Premier millénaire chrétien » initié par le département des sciences de l'homme et de la société de la Direction scientifique du CNRS et, en 1998, démarre son informatisation. Bibliothèque privée de recherche, et l'une des meilleures bibliothèques de sciences religieuses et d'histoire de la pensée médiévale en France, il lui faut procéder à la mise en ligne de son catalogue pour ne pas risquer l'isolement. Le soutien financier et technique de la Bibliothèque nationale de France associé au mécénat de la fondation américaine Caritas Veritatis permettent de concrétiser ce projet.

Après huit ans de travail la rétroconversion du catalogue est achevée. En 2016, 286 000 notices sont versées dans le catalogue collectif de France, faisant du Saulchoir la deuxième bibliothèque sur le plan national par le nombre de notices signalées dans la base Patrimoine. Ajoutées à celle de notre première informatisation cela porte à 400 000 le nombre de documents signalés dans notre catalogue en ligne : 350 000 monographies, 18 000 brochures, tirés à part, auxquels s'ajoutent les notices de dépouillements et 8 000 titres de périodiques dont environ 400 vivants. Nous sommes aussi présents sur le portail des bibliothèques des Instituts





Magasins du Saulchoir © Isabelle Sérurier

catholiques de France, et signalons 7 748 titres de périodiques dans le Sudoc²², dont 1 054 que nous sommes seuls à posséder en France.

Le Saulchoir est la seule bibliothèque privée de recherche participant au plan de conservation partagé des périodiques de philosophie sur Paris, dont la mise en œuvre par le Centre technique du livre et de l'enseignement supérieur (CTLES), est en cours. Elle est, après la Sorbonne et la Bibliothèque Sainte Geneviève, celle qui signale le plus de titres en philosophie : 345 titres sur 858.

L'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT), a numérisé une sélection de 39 manuscrits et incunables conservés dans nos collections, qu'elle héberge sur son site, Bibliothèque virtuelle des manuscrits médiévaux (BVMM)²³, visibles aussi depuis notre catalogue²⁴.

Une nouvelle convention de Pôle associé avec la Bibliothèque nationale de France sera signée pour la numérisation de fonds uniques repérables informatiquement.

Les fonds

L'importance du fonds d'histoire de l'art surtout religieux (environ 7 000 volumes), découle de l'influence du Père Couturier, directeur avec le Père Régamey à partir de 1936 de la revue *l'Art sacré* (1935-1969). Ils ont contribué au renouveau de cet art au xx^e siècle, noué des relations étroites avec tous les grands artistes et architectes de leur temps, Matisse, Le Corbusier, Rouault, Léger... la chapelle de Vence, Ronchamp, le Couvent de la Tourette...

Une collection muséographique d'ethnologie religieuse catholique contemporaine complète le fonds livresque : 200 000 images de piété

²² catalogue collectif des bibliothèques françaises et autres établissements documentaires.

²³ bvmm.irht.cnrs.fr

²⁴ www.catalogue.bibliothequedusaulchoir.org

répertoriées dans un fichier matière dont la mise en ligne est à l'étude, 8 000 éditions de missels français dont les éditions les plus précieuses sont décrites dans un catalogue accessible en ligne, 1 500 reliures religieuses dont certaines signées par les plus grands artistes. Et aussi quelques collections rares, Dimitri Varbanesco, l'un des membres de la deuxième école de Paris, à côté de Manessier, Le Moal, Bertholle, Etienne Martin, Elvire Jan, etc., une collection d'estampes populaires (en particulier d'histoire politique française de la fin du XIX^e siècle) et de gravures. 1 500 gravures et dessins du Père Hyacinthe Besson, dominicain décédé en 1861.

Étudier au Saulchoir

D'accès gratuit elle offre 50 places assises en salle de lecture avec 8 000 usuels en accès libre (bibliographies, dictionnaires de langues et spécialisés, grandes collections de textes, encyclopédies françaises et étrangères).

Elle ouvre 42 heures par semaine, jusqu'à 21h les lundis et mercredis et s'adresse à un public de religieux, étudiants, universitaires, chercheurs, ainsi qu'aux personnes souhaitant consulter des documents non accessibles ailleurs ou que nous sommes seuls à posséder.

Elle offre un service de photocopie ou numérisation de documents, une aide à la recherche et orientation des lecteurs, la consultation du catalogue par un accès wifi gratuit, et un espace de convivialité. Un nouveau site web inauguré fin 2017²⁵, une page facebook et les *Nouvelles de la Bibliothèque du Saulchoir* publiées depuis 2000 sont les outils de communication avec les lecteurs et le public extérieur. Elle inscrit environ 600 lecteurs par an, laïcs à 90 %, essentiellement étudiants et universitaires, majoritairement européens, avec un taux



Salle des usuels © Isabelle Sérurier



Le jardin du Saulchoir © Isabelle Sérurier

²⁵ www.bibsaulchoir.hypotheses.org

de renouvellement d'un tiers par an. La fréquentation moyenne est de 20 lecteurs par jour et ne comprend pas les frères dominicains qui accèdent directement aux magasins. Les nocturnes instaurés depuis deux ans ont fait remonter cette moyenne qui tendait à fléchir. Les secteurs les plus consultés sont l'histoire des religions (particulièrement l'histoire dominicaine, l'histoire du christianisme, les sciences religieuses, la théologie), l'histoire médiévale et la philosophie.

Faire vivre le Saulchoir

La bibliothèque emploie trois salariés à plein temps, un magasinier à mi-temps. Le frère Joseph de Almeida, est le directeur de la bibliothèque²⁶, nommé par la Province dominicaine de France, conformément aux statuts de l'Association bibliothèque du Saulchoir. Les bénévoles ont assuré longtemps une grande partie de l'accueil des lecteurs. Nous leur devons le traitement de nos fonds spéciaux, images, missels, estampes et de fonds d'archives.

Le budget annuel est d'environ 300 000 euros dont les 2/3 sont versés par la Province dominicaine de France, 1/3 par l'Association des Amis de la bibliothèque du Saulchoir, complétés par des subventions de la Ville de Paris (9 000 euros) et du CNRS (6 100 euros). Sur ce budget 10 % sont consacrés aux acquisitions (livres et périodiques).

Les bibliothèques sont le reflet d'un inébranlable parti intellectuel, celui de bien connaître les choses pour s'efforcer de bien en parler. Les dominicains sont dépositaires d'un patrimoine presque aussi précieux que celui des livres, à savoir un esprit. Une longue tradition intellectuelle, un constant souci de la chose écrite, et surtout la certitude que les instruments de travail doivent être des instruments libres et de qualité scientifique afin que la pensée de leurs auteurs soit transmise avec rigueur, tel est, à la bibliothèque, une partie de notre héritage.

*Isabelle Sérurier
Bibliothécaire en chef*

Responsable de l'informatique documentaire



Salle de lecture © Isabelle Sérurier

Bibliothèque du Saulchoir
43 bis rue de la Glacière - 75013 Paris
Tél. 01 44 08 71 92 -
www.bibsaulchoir.hypotheses.org
<https://www.facebook.com/bibliothequesaulchoir>

²⁶ Le Frère Joseph livre son témoignage dans les pages suivantes.



Directeur, depuis près de deux ans, de la bibliothèque du Saulchoir, dans le prolongement d'une carrière de bibliothécaire conventuel mobile, le Père Joseph de Almeida de Monteiro a bien voulu nous livrer un témoignage tout en retenue de son itinéraire de service, jalonné d'observations et de découvertes. Si chaque étape franchie lève à peine le voile sur l'ampleur de la tâche accomplie elle laisse volontiers affleurer l'émotion des rencontres, avec les livres comme avec les hommes qui en font leur vie, auteurs, bibliothécaires, chercheurs, lecteurs, qui sont autant de frères.

Les missions d'une bibliothèque conventuelle dominicaine

Le chapitre III des Constitutions de l'Ordre des Frères Prêcheurs, rappelle la mission de saint Dominique en envoyant les frères dans les plus grandes villes de l'époque *pour étudier, prêcher et fonder un couvent*. Il revient au prier de veiller avec le lecteur conventuel et le bibliothécaire, à ce que la bibliothèque, soit pourvue des livres nécessaires et qu'une somme suffisante chaque année soit allouée à son développement.

Par ailleurs le prier provincial doit veiller *lors de la visite canonique à la bonne observation de ce qui est prescrit sur l'étude, particulièrement sur l'état des bibliothèques ; et de fixer chaque année avec son conseil les sommes nécessaires pour le développement de l'étude*.

De Strasbourg à Lyon...

Nommé d'abord en 1989 bibliothécaire au couvent de **Strasbourg**, à la fin de mes études en cette ville, notre bibliothèque conventuelle était limitée par le peu de place et par un trop grand nombre d'ouvrages en allemand, langue que la plupart des frères ne maîtrisait pas. L'accès sauf exception y était réservé aux frères du couvent, notamment aux frères novices. Une bibliothèque en spiritualité dominicaine parallèle permettait aux novices d'approfondir leur connaissances pendant leur année de noviciat.

... en passant par Dijon, Sao Paulo et Tours

Assigné au couvent de **Dijon** en 1989, et nommé bibliothécaire en 1991 j'y ai assuré cette charge jusqu'au mon départ au Brésil en 1995. À Dijon, une grande bibliothèque pour un nombre de frères plutôt réduit : au moins plus de 40 000 volumes, avec un fonds historique très important et de nombreux périodiques. Avec des bénévoles, la bibliothèque s'est ouverte un peu à l'extérieur, tout en gardant son caractère conventuel. Dans ce même couvent, je bénéficiais de la compagnie fraternelle entre autres du Frère Léon Dewailly, ancien élève du Frère Lagrange, fondateur de l'École Biblique de Jérusalem. Je pouvais ainsi veiller sur le fonds biblique car le Frère Dewailly avait été un des traducteurs de la Bible de Jérusalem. Le Frère Albert Patfoort, gardien de la pensée de saint Thomas d'Aquin qui y résidait nous permettait aussi d'ouvrir la bibliothèque aux thomistes de Bourgogne. La bibliothèque se trouvait en pleine clôture, ce qui limitait son ouverture, mais sollicitait aussi la tolérance des frères et leur sens de l'accueil.

Au Brésil où j'ai vécu 4 ans, de 1995 à 1999, n'ayant pas de charge comme bibliothécaire, je découvrais à **Sao Paulo**, dans le couvent où je résidais, la bibliothèque patrimoniale de la Province Dominicaine du Brésil dans laquelle j'aidais au catalogage des périodiques qui provenaient surtout du continent sud-américain. Comme mon voisin de chambre était le Frère Betto, partisan et militant de la théologie de la Libération qui alimentait largement la bibliothèque avec des périodiques de tout le continent, je pouvais mesurer l'impact de cette pensée sur ceux que je côtoyais. Ayant passé quatre mois au couvent de Rio de Janeiro, en fin de séjour dans ce pays, en 1999, je découvrais, peiné, la bibliothèque conventuelle, trop proche de la mer, à quelques centaines de mètres de la plage de Copacabana, attaquée par l'humidité qui laissait des traces irrémédiables dans les livres. Je me consolais seulement à l'idée de savoir que Bernanos était passé au couvent et avait contemplé ces mêmes livres, lors de son séjour aux tropiques. Ayant à visiter Pétropolis, je contemplais chez mes confrères franciscains, la cellule vide de Leonardo Boff, parti pour d'autres chemins, tandis que dans cette même ville Stefan Zweig s'était donné la mort avec sa femme, ne pouvant pas imaginer une lumière dans cet univers où les livres autant que les hommes et les femmes étaient brûlés. Le bibliothécaire du couvent de Rio était un traducteur patenté de Saint John-Perse, œuvre pour laquelle il a reçu des prix nationaux et une reconnaissance de la France.

Revenu en Europe et à Paris, en 1999, j'ai jeûné de la charge de bibliothécaire jusqu'en **2006**, année de mon arrivée au couvent de **Tours** qui était sur le point de déménager dans les locaux de l'Oratoire de la Sainte Face. Nommé aussitôt bibliothécaire dès mon arrivée, je ne savais pas ce qui m'attendait. Avec le changement de lieu, nous avons dû installer une nouvelle bibliothèque et j'ai pris au sous-sol tout l'espace disponible, à savoir 2,5 kilomètres d'étagères. Ce fut un énorme changement car la bibliothèque d'alors était quasi insignifiante. Nous avons bénéficié d'environ 15 000 volumes de notre couvent de Dijon qui avait été fermé que j'ai sollicité pour notre couvent de Tours. À la suite, en 2008, ce fut le moment de déballer les nombreux cartons et de solliciter de nombreux bénévoles. Cela a permis d'ouvrir davantage notre bibliothèque qui bénéficiait déjà de la consultation et du prêt de la part de mon prédécesseur, dans le domaine de la spiritualité. Notre bibliothèque conventuelle, située en plein centre-ville,

nous permettait de la rendre accessible et d'accueillir des lecteurs et des bénévoles. Cette bibliothèque, trop modeste au départ, est ainsi devenue en quelques mois la plus grande bibliothèque de sciences religieuses de la ville de Tours. Le regretté maire de cette ville, Jean Germain, au grand étonnement des frères du couvent, nous a fait l'honneur d'une longue visite, où il a manifesté réellement son intérêt, sa curiosité qu'un tel lieu ait été créé dans sa ville. Cette ouverture m'a demandé d'accueillir deux après-midis par semaine les personnes de l'extérieur, tout en progressant dans l'intégration alors encore au format de fiches papier des nombreux ouvrages qui attendaient d'être intégrés.

Parti pour d'autres charges à **Lyon**, en **2009**, j'ai aussitôt été nommé bibliothécaire dans ce couvent où une bibliothèque importante avait besoin d'achever son fichier électronique. Avec une seule bénévole fidèle et constante, nous avons catalogué tous les deux sur un fichier *File Maker Pro*, plus de 18 000 volumes entre 2010 et 2016, année de mon départ pour Paris, sur un total du fichier faisant plus de 36 000 titres de monographies. La bibliothèque de Lyon, riche et variée souffrait néanmoins de deux handicaps : dans cette ville il y déjà bien de riches bibliothèques et nous étions une parmi d'autres ; par ailleurs elle est trop imbriquée au sein des bâtiments conventuels, sous la chapelle conventuelle, rendant son accès à l'extérieur difficile mais pas impossible. Nous avons ainsi accueilli des chercheurs sur rendez-vous, comme par exemple l'historien Etienne Fouilloux.

2016 l'arrivée au Saulchoir

Appelé par mon Prieur Provincial à **Paris** en **septembre 2016** j'ai été nommé directeur de la Bibliothèque du Saulchoir. Je rejoignais en fait une longue tradition de plus de 150 ans d'existence et une équipe unie, motivée et très compétente. Cela m'a aidé à atterrir au bout de deux semaines comme si j'étais dans mon élément. Et pourtant je changeais totalement d'échelle. Je passais d'une bibliothèque d'environ 50 000 volumes à une bibliothèque d'au moins 500 000 titres, entre monographies et périodiques.

Dans les bibliothèques conventuelles, l'ouverture est inexistante ou réduite, principalement à cause de la configuration des lieux, à la différence de la Bibliothèque du Saulchoir, qui lors de son installation à Paris a été construite pour accueillir le public. Ici le contact au quotidien avec les lecteurs est une réalité. Si des personnalités comme Michel Foucault ou Pierre Vidal-Naquet l'ont fréquenté régulièrement c'est bien un signe de cette ouverture aux chercheurs, historiens et penseurs contemporains.

Sans vouloir faire un bilan encore modeste dans le temps, je peux néanmoins dire l'émotion de découvrir les écrits autographes de frères comme le Frère Festugière, Congar ou plus lointains, comme par exemple des lettres de Lacordaire, avec l'impression qu'elles viennent d'être écrites.

Si le principal souci est celui des ressources financières, le rayonnement de cette bibliothèque est grand et, en ces temps de repli et de fermeture, c'est un lieu magnifique d'ouverture qui fait signe.

*Frère Joseph de Almeida Monteiro, op
Directeur de la Bibliothèque du Saulchoir*

Sur les routes de France



Pour filer la métaphore du Frère Bertrand évoquée en préambule, les sept « places fortes » présentées dans ces pages sont situées sur la carte. Que cette sélection soit lue comme un brillant échantillon du patrimoine inestimable que composent, avec elles, les centaines d'autres bibliothèques de communautés religieuses présentes sur notre territoire.

CHRONIQUE JURIDIQUE

Cor orans, un renouvellement pour les communautés de moniales



L'instruction de la CIVCSVA *Cor orans*, tant attendue, revient sur les parties de la constitution apostolique *Vultum Dei quaerere* qui nécessitent un aménagement du droit de l'Église pour les monastères de moniales, et non sur les justifications spirituelles et ecclésiales de cette évolution obligatoire du droit. Il s'agit bien en quelque sorte d'un « décret d'application », extrêmement précis, et impératif. Les deux textes, *Vultum Dei quaerere* et *Cor orans* doivent donc être lus désormais, l'un complétant l'autre, l'autre explicitant l'un²⁷. Les deux textes forment un nouveau *corpus* canonique, théologique et spirituel pour les communautés de moniales de rite latin²⁸, celles qui étaient soumises au code de 1983, à quelques textes subséquents et à leur propre droit (Constitutions, Déclarations, etc.).

L'instruction rappelle d'abord la législation monastique féminine organisée par la constitution apostolique *Sponsa Christi* de 1950, du Pape Pie XII, actualisée par la constitution apostolique *Vultum Dei quaerere* du Pape François, du 29 juin 2016, puis décline son domaine d'application.

Les dispositions de l'instruction s'appliquent :

- aux monastères déjà en fédération actuellement ;

²⁷ Voir notre commentaire sur la constitution apostolique « *Vultum Dei quaerere*, un nouvel aggiornamento pour les monastères de moniales ? », in *Les Amis des Monastères* n°188, octobre 2016, pp. 66 à 76, et des précisions : « Autonomie des monastères, congrégation, association, et fédération, dans les actes de la rencontre internationale de 2016 à Rome », in *Les Amis des monastères*, n°192, octobre 2017, pp.66 à 73. « Fédération et/ou congrégation », in *Les Amis des Monastères* n°192, octobre 2017, pp. 74 à 78.

²⁸ Cela s'appliquerait donc aux monastères actuellement sous la vigilance de la commission *Ecclesia Dei*, et à ceux dépendant de l'évangélisation des peuples, mais pas à ceux sont l'autorité du code des canons des Églises orientales.

- à ceux qui doivent dans un délai d'un an adhérer à une fédération ou en créer une (sauf dispense accordée par le Saint-Siège) ;
- aux monastères associés à un institut masculin, dont le supérieur est l'Ordinaire religieux ;
- aux monastères en congrégations monastiques féminines (à l'instar des congrégations monastiques masculines), ou qui sont en passe de le devenir.

Le paragraphe sur les Normes générales est particulièrement intéressant, puisqu'il donne des définitions sur les moniales (1), la vie contemplative canonique (4), la fédération de monastères (7), l'association de monastères (8)²⁹, la Conférence de monastères (9)³⁰, la confédération (10), la Commission internationale (11)³¹, la congrégation monastique (12)³².

L'instruction *Cor orans* est divisée en quatre chapitres : le monastère autonome, la fédération des monastères, la séparation du monde, et la formation : aucune des lignes directrices de *Vultum Dei quaerere* n'étant donc oubliée.

Chapitre I. Le monastère autonome

Toute la vie institutionnelle du monastère *sui juris* ou autonome, est exposée, en ses différentes étapes et conditions. L'autonomie y est définie comme une autonomie de vie (15 à 19), ainsi que déjà largement souligné dans *Vultum Dei quaerere*.

Tout d'abord, la fondation d'un monastère (20 à 38), les conditions d'une fondation, le discernement nécessaire, la maturité requise. Dans le choix d'un lieu, il faut tenir compte du soutien économique, des exigences de la vie sacramentelle, de l'éventuelle – mais fréquente – carence de prêtres pour accompagner la communauté, du lieu, des finances, de la nécessaire séparation du monde.

La fondation d'un monastère est désormais décidée par la communauté fondatrice et l'assemblée fédérale (29).

²⁹ Qui demeure donc possible, voir aussi le n°13, et les dispositions finales de l'instruction.

³⁰ Ce qui est la situation du *Service des moniales*, SDM, en France.

³¹ Ce qui pourrait être la situation canonique de la CIB, *Commissio internationalis benedictinarum*, pour les bénédictines.

³² On a vu, dans notre article précédemment cité, des exemples pour la France.

Pour l'érection canonique (39 à 53), un certain nombre de conditions sont nécessaires. Il y a dans ce paragraphe une réelle insistance sur l'autonomie de vie, la présidente fédérale devant la vérifier « *l'autonomie vitale toujours présumée pour le maintien de l'autonomie juridique* » (43), et devant informer le Saint-Siège en cas de carence, en vue de la nomination d'une commission *ad hoc* (43 toujours). Si le monastère autonome a moins de cinq professes de vœux solennels, la communauté perd le droit d'élire sa propre supérieure (45), et, là encore, le Saint-Siège sera informé, en vue de la nomination d'une commission *ad hoc* et d'une supérieure administratrice (45).

L'instruction aborde ensuite une possibilité relativement nouvelle déjà exposée dans *Vultum Dei quaerere*, l'affiliation (54 à 64), forme particulière d'aide, avec mise en suspens du statut d'autonomie (57), et la mise en dépendance d'un autre monastère ou de la fédération (57). Il est probable que ces dispositions soient celles que l'on verra mises en pratiques pour plusieurs monastères français, qui le demanderont, ou auxquels cela sera imposé.

Est mentionné ensuite le transfert (65-66), c'est-à-dire le déplacement d'une communauté d'un lieu géographique à un autre, pour une juste cause : les décisions et autorisations nécessaires sont utilement rappelées (66).

La possibilité plus douloureuse de la suppression est ensuite envisagée (67 à 73). Si l'affiliation n'a pas permis une renaissance de la communauté, et si la situation paraît raisonnablement irréversible, « *la solution douloureuse mais nécessaire est la suppression du monastère* » (67). C'est là encore une commission *ad hoc* suscitée par le Saint-Siège qui peut aider à la décision, évaluer les critères (70). Hélas ce paragraphe sera appliqué probablement pour un certain nombre de cas en France.

La Vigilance ecclésiastique sur le monastère (74 à 82), qui est un service, est exercée (75) :

- par la présidente de congrégation monastique de moniales pour les monastères de sa congrégation ;
- par le supérieur majeur de l'institut masculin associant, « *ordinaire religieux* » (cf. c. 614), pour les monastères juridiquement associés ;
- par l'évêque diocésain pour les communautés confiées à sa vigilance (c. 615), et désormais tous en fédérations.

L'instruction rappelle utilement qu'il n'y a plus de double dépendance de l'évêque et du supérieur régulier, existant dans le code de 1917 et non reprise dans le code de 1983, mais une vigilance de l'un ou de l'autre (76).

Pour les monastères en congrégation monastique ou ceux juridiquement associés, c'est le droit propre qui doit préciser les modalités de cette vigilance ecclésiale (77-78).

Pour les monastères du c. 615 (désormais tous normalement en fédérations), confiés à la vigilance particulière de l'évêque diocésain (81), ce dernier :

- préside le chapitre d'élection de la supérieure majeure ;
- effectue la visite régulière, aussi en ce qui concerne la discipline interne, avec la présidente fédérale ;
- examine le compte-rendu annuel de l'administration économique du monastère ;
- donne son consentement pour les actes particuliers d'administration, selon le droit propre ;
- confirme l'indult de sortie définitive du monastère pour une professe de vœux temporaires, indult accordé par la supérieure majeure avec le consentement de son conseil ;
- émet le décret de renvoi d'une moniale, même de vœux temporaires.

L'Ordinaire religieux de l'institut associé au monastère féminin aura les mêmes « pouvoirs » sur ce monastère (82).

Relations entre les monastères et l'évêque diocésain (83 à 85).

Tous les monastères féminins, en congrégations monastiques, associés à un institut religieux ou du c. 615 – sauf en cas d'exemption externe (c. 591) sont soumis à l'évêque diocésain comme pasteur de son peuple dans les cas suivants :

- l'exercice public du culte, le soin des âmes, les œuvres d'apostolat ;
- à l'occasion de la visite pastorale ;
- pour l'érection d'un monastère, en donnant son consentement ;
- la nomination de l'aumônier et l'approbation des confesseurs ordinaires ;
- il donne son opinion quant à la suppression d'un monastère ;
- il a sous sa sollicitude et dépendance la moniale exclaustrée, concurrentement avec sa supérieure ;
- il peut entrer pour une juste cause, dans la clôture et peut permettre à d'autres personnes d'y entrer avec le consentement de la supérieure majeure.

Pour les monastères en congrégations monastiques ou ceux associés à un institut masculin, ce sont les seuls cas d'intervention de l'évêque diocésain (84). Pour les monastères du c. 615, ces points s'ajoutent à ceux du n°81 de l'instruction énumérés ci-dessus.

Chapitre II. La fédération des monastères

S'agissant d'une réorganisation totale du droit sur ce sujet, l'instruction est très précise et longue (86 à 155).

Pour éviter l'isolement, les monastères ayant des affinités d'esprit et de traditions, et autant que possible, pas trop éloignés géographiquement doivent se fédérer (86, 87, 93). La fédération ainsi créée est de droit pontifical. Elle favorise la vie contemplative dans les monastères, fournit une aide dans la formation initiale et permanente, et l'échange des moniales et des biens (92). C'est au Saint-Siège d'accorder la dispense de l'obligation d'adhésion à une fédération (93).

La présidente fédérale (110 à 122) est élue pour six ans par l'assemblée fédérale (110) ; elle accompagne le visiteur régulier dans la visite canonique des monastères fédérés (111) ou désigne une conseillère fédérale pour sa propre communauté (112). Elle peut en cas de nécessité, visiter avec une co-visiteuse (113), hors le temps de la visite régulière. C'est la présidente fédérale qui fournit les solutions préconisées par la visite canonique, et en informe le Saint-Siège (115). Ce sont les points exposés dans *Vultum Dei quaerere* qui servent de base pour la visite.

La question de la formation initiale et permanente est primordiale. La présidente fédérale veille à la formation des formatrices, en parallèle avec les monastères (118). Pour ces questions de formation et notamment de celles qui exerceront le service de l'autorité, elle rendra compte au Saint-Siège.

C'est elle qui décide des lieux et temps de formation des formatrices et des futures supérieures (120). Elle doit référer au Saint-Siège de la carence d'autonomie de vie (121). Elle informe le Saint-Siège d'une éventualité de transfert d'une moniale d'un monastère à l'autre (122).

Le conseil fédéral (123 à 132), élu pour six ans, est composé de quatre conseillères, il est consulté après chaque visite pour les solutions proposées, et pour les formatrices (126). Le conseil fédéral assume les fonctions de conseil du monastère lorsque par affiliation, un monastère est confié à la présidente de fédération. Pour éviter une paraphrase, nous renvoyons à l'instruction elle-même.

L'Assemblée fédérale (133-140) et les charges fédérales (142 à 148) sont exposées en détail dans l'instruction à laquelle là encore nous renvoyons.

L'assistant religieux de la fédération (149-155) est nommé par la CIVCSVA, *ad nutum* (153), sur présentation de la fédération, parmi trois

candidats (154). L'assistant religieux envoie un rapport à la CIVCSVA chaque année, et en outre un plus complet à la fin de son mandat (155).

Chapitre III. La séparation du monde

Le chapitre très long et précis (156 à 218) justifie d'abord du concept et de la pertinence de la séparation du monde pour la vie contemplative (156 à 167).

Il aborde ensuite en premier les moyens de communication (168 à 171), leur utilisation quant à la qualité et à la quantité, leur maîtrise et le discernement nécessaire.

La séparation du monde s'exerce notamment par la clôture (172 à 182). On fera confiance aux intéressées pour étudier plus précisément toutes les données exposées en ce paragraphe. Les nouvelles normes sur la clôture papale (183 à 203), qui viennent abroger les législations précédentes, sont très détaillées, puisque les monastères qui décideront de demeurer dans ce type de clôture y seront soumis. Signalons simplement que c'est la supérieure majeure qui est désormais seule juge des entrées et des sorties.

La clôture définie dans les constitutions (204 à 211) se subdivise en :

- clôture constitutionnelle, ancienne « clôture papale mineure », définie par les constitutions (205 à 207 & 212 à 218) ;
- et clôture monastique, notion introduite dans le droit par Jean Paul II dans l'Exhortation apostolique *Vita consecrata* de 1996, c'est l'expression déjà utilisée pour définir la clôture des moines. C'est une expression particulière de la clôture constitutionnelle (208 à 211 & 212 à 218).

Chapitre IV. La formation

Ici encore nous sommes confrontés à des décisions très novatrices (219 à 289). Les grands principes avaient été exposés dans *Vultum Dei querere*. Rappelons quelques points : éviter le recrutement de candidates d'autres pays, dans le seul but de sauvegarder la survie du monastère (257) ; la formation peut être commune à plusieurs monastères (259), l'exigence d'une formation permanente sérieuse (231 à 241), grâce à des « instruments » adaptés (242 à 249).

La formation initiale (250 à 289) comporte désormais quatre étapes, très détaillées, les deux premières étapes étant des créations canoniques, le code de 1983 n'en parlant pas³³:

³³ Le postulat n'était pas mentionné dans le code de 1983, il était laissé à la libre insertion dans les droits propres.

L'aspirantat (262 à 268), le mot italien est difficilement littéralement traduisible, est suscité pour une meilleure connaissance de la personne, avec des stages, il sera de douze mois, mais pas plus de deux ans. C'est une professe solennelle qui en assure l'accompagnement.

Le postulat (269 à 276) là encore sera de douze mois et pas plus de deux ans. C'est la maîtresse des novices qui en sera la responsable.

Le noviciat (277 à 284), est le vrai moment où la novice commence sa vie religieuse, il sera de deux ans dont une année canonique.

Le juniorat ou juvénat (285 à 289) va de la première profession de vœux temporaires à la profession solennelle. La profession temporaire est émise pour trois ans, selon le droit (287). Elle est ensuite renouvelée annuellement jusqu'à cinq ans, pour aller jusqu'à neuf ans de formation initiale. On ne pourrait donc faire profession solennelle qu'après huit ans de vœux temporaires. Cela pourrait encore être prolongé (288), mais pas plus de trois ans, ce qui nous amène à douze ans.

L'Instruction *Cor orans* annonce ensuite des *Orientations* à publier par la CIVCSVA pour la détermination, dans chaque communauté monastique, des chemins de formation initiale et permanente pour les sœurs en formation, pour les formatrices, pour les supérieures et pour les économes (289).

Dispositions finales

L'instruction *Cor orans* s'applique à partir à partir de sa publication (1^{er} alinéa des *Dispositions finales*), c'est-à-dire qu'elle l'est désormais. Chaque monastère doit s'y conformer dans le délai d'un an, sauf dispense (4^e alinéa). Au-delà, le dicastère assignera les monastères à des fédérations (5^e alinéa).

Les décisions de la CIVCSVA, après avoir été discutées en *congresso*, seront présentées chaque mois au Pape pour approbation en forme spécifique sur les sujets suivants : indiction d'une visite apostolique, mise sous commissariat apostolique, suppression de l'autonomie (par affiliation) ou suppression d'un monastère (6^e alinéa).

On ne peut donc que souhaiter courage à toutes les communautés monastiques féminines pour mettre en chantier tous les points de réflexion décidés dans *Vultum Dei quaerere* et désormais applicables grâce à cette Instruction *Cor orans*, en vue d'un renouveau de leur vie.

Fr. Hugues Leroy

Des textes récents à redécouvrir....

Il n'est sans doute pas inutile de rappeler d'importants textes du magistère de l'Église sur la vie consacrée, depuis le synode romain sur la vie consacrée de 1994. Un certain nombre est désormais disponible sur le site du Saint-Siège, les plus anciens dans la *Documentation catholique*. Fr. HL

1. **Vita consecrata**, Exhortation apostolique postsynodale du Pape Jean-Paul II du 25 mars 1996, in *DC* 78 (1996), p. 351-399.
2. **La collaboration inter-instituts pour la formation**, Document de la Congrégation pour les instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique, du 8 décembre 1998, in *DC* 81 (1999), n°200 21 mars 1999, p. 263-273.
3. **Verbi Sponsa**, Instruction de la CIVCSVA du 13 mai 1999, sur la vie contemplative et la clôture des moniales. Désormais obsolète par la publication de *Vultum Dei quaerere* de 2016 et *Cor orans*, de 2018.
4. **Repartir du Christ**, Un engagement renouvelé de la vie consacrée au troisième millénaire, Instruction de la CIVCSVA, du 14 juin 2002.
5. **Les personnes consacrées et leur mission dans l'Église**, Réflexions et orientations de la congrégation pour l'éducation catholique, du 28 octobre 2002.
6. **Faciem tuam Domine requiram, Le service de l'autorité et l'obéissance**, Instruction de la CIVCSVA, du 11 mai 2008.
7. **Orientations fondamentales pour la rédaction de la relation périodique**, sur l'état et sur la vie des Instituts de vie consacrée et des Sociétés de vie apostolique, de la CIVCSVA, du 11 mai 2008.
8. **Réjouissez-vous**, lettre circulaire destinée aux consacrés et consacrées en préparation à l'année de la vie consacrée, par la CIVCSVA, du 2 février 2014.
9. **Lignes d'orientation pour la gestion des biens des Instituts de vie consacrée et Sociétés de vie apostolique**, Lettre circulaire de la CIVCSVA, du 2 août 2014.
10. **Identité et mission du frère religieux dans l'Église**, document de la CIVCSVA du 14 décembre 2015.
11. **Unis dans l'écoute de l'Esprit**, par la CIVCSVA, recueil de 5 textes à l'occasion de l'année de la vie consacrée 2015/2016, p. 47-84 in CIVCSVA, *Uniti nell'oscolto dello spirito*, LEV, 2016.
12. **Vultum Dei quaerere**, Constitution apostolique du Pape François, en forme de motu proprio, sur la vie contemplative féminine, du 29 juin 2016.
13. **À vin nouveau, outres neuves. Depuis le concile Vatican II, la vie consacrée et les défis encore ouverts**, document de la CIVCSVA, du 6 janvier 2017.
14. **Lettre sur les 70 ans de la promulgation de la Constitution apostolique Provida Mater Ecclesia et du motu proprio Primo Feliciter, sur les instituts séculiers**, par la CIVCSVA, du 4 juin 2017.
15. **L'économie au service du charisme et de la mission**, Orientations de la CIVCSVA, du 6 janvier 2018, LEV, 2018.
16. **Cor orans**, Instruction de la CIVCSVA, pour l'application de la Constitution apostolique « Vultum Dei quaerere » sur la vie contemplative féminine, du 1^{er} avril 2018.
17. **Ecclesiae sponsae imago**, instruction de la CIVCSVA du 8 juin 2018 sur l'ordre des vierges consacrées, LEV, 2018.

RGPD Qu'est-ce que c'est ?

Le Règlement européen relatif à la protection des données personnelles, ou RGPD, est entré en vigueur le 25 mai 2018.

Son but ?

- Mieux préserver les individus en encadrant l'utilisation faite par tout organisme de leurs données personnelles : prénom, nom, adresse, numéro de téléphone, mail, numéro de sécurité sociale, références bancaires, médicales, etc.
- Obliger les organismes traitant des données personnelles à s'interroger sur leurs pratiques en justifiant de l'intérêt de détenir et d'exploiter de telles informations.

Les communautés religieuses sont-elles concernées ?

OUI.

Toutes vos activités qui collectent des données personnelles sont concernées.

La liste de vos donateurs, des personnes à qui vous adressez votre lettre d'information, la liste de vos clients, ou de vos fournisseurs... sont des traitements de données personnelles... tout comme le dossier de suivi de chaque membre de la communauté ou celui de vos éventuels salariés.

Et peu importe que ces informations figurent uniquement sur un support papier ou un support informatique : vous êtes tout autant assujetti au RGPD.

Les nouvelles obligations

Le RGPD engendre de nouvelles exigences relatives à la collecte (*dorénavant les personnes devront consentir à ce que vous collectiez leurs données personnelles*), à l'enregistrement et au stockage de ces données. Il faudra également :

- **créer un registre papier** recensant tous vos traitements de données personnelles qui sera mis à disposition en cas de contrôle : lister et documenter selon un modèle précis ;
- **informer les personnes** de la raison (appelée *finalité*) pour laquelle vous collectez leurs données ;
- **veiller à ce que les données collectées soient toutes nécessaires** (*exemple : ne pas demander le numéro de sécurité sociale d'une personne pour enregistrer son don, ce n'est pas nécessaire, etc.*) ;
- **limiter leur durée de conservation** (*on ne peut plus conserver des données éternellement*) ;
- prendre les mesures nécessaires à la **sécurisation de ces données** (*sécurité informatique, accès aux fichiers limités à certaines personnes, etc.*) ;
- **permettre aux intéressés d'avoir accès à leurs données**, d'en demander la suppression, la modification, ou encore leur portabilité ;
- etc.

Alors que faire ?

Ne pas paniquer, et encore moins se précipiter sur la première offre de service commerciale plus ou moins sérieuse vous menaçant des pires poursuites si vous ne respectez pas la réglementation.

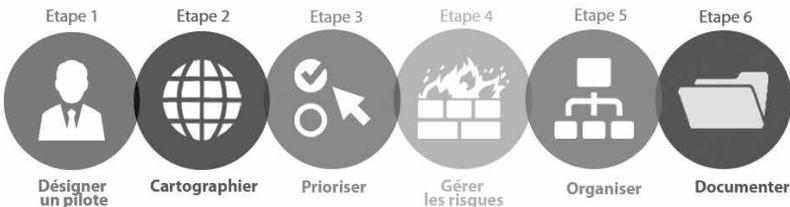
Certes, c'est un formalisme supplémentaire qui vous incombe. Mais qui n'est pas une nouveauté, puisque l'obligation de déclaration de tels fichiers à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) existait déjà sous l'empire de la loi de 1978 dite « Informatique et libertés ».

Mais avec méthode et un peu de temps, vous vous conformerez à cette nouvelle obligation.

Vous pouvez vous adresser à vos prestataires habituels, ou à de nouveaux prestataires en prenant toutes les précautions d'usage.

Vous pouvez également consulter deux documents édités en ligne par la CNIL que nous recommandons à votre lecture :

- Le guide pratique de sensibilisation au RGPD pour les petites et moyennes entreprises,
- Règlement européen, se préparer en 6 étapes.



La Fondation se propose de vous accompagner pas à pas dans la réalisation de vos obligations, d'une façon très pratique, en vous fournissant les modèles nécessaires. Vous recevrez prochainement un email vous expliquant le déroulé de cette « prise en main » à compter du mois de septembre.

Le service juridique

ACTUALITÉ

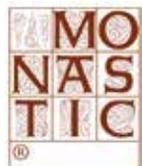
In memoriam

Dom Loys Samson

Un moine qui nous trace une route d'espérance et de lumière.

Le 24 mars dernier, le Père Abbé Olivier Quenardel et les moines de Cîteaux faisaient part de l'entrée dans la lumière de Pâques de Dom Loys Samson, ancien abbé de leur communauté³⁴. Avant d'assumer cette charge, il avait été cellérier, c'est sans doute pour cette raison qu'il fut choisi premier Président de l'association MONASTIC dont il a été l'un des fondateurs.

Il est peut-être nécessaire de rappeler comment cette association a été créée : en 1988, des fromagers d'abbayes prennent conscience de la nécessité de s'unir afin de garantir l'origine monastique de leur production et de la protéger. Très vite, d'autres fabrications rencontrent les mêmes problèmes. En juillet 1989, la marque collective MONASTIC est déposée. Depuis cette époque, bientôt trente ans, MONASTIC s'est agrandi accueillant d'autres ordres et pas seulement les fils et les filles de Saint Benoît. L'objet, lui aussi, s'est élargi en créant des liens avec d'autres instances, telle la Fondation des Monastères, ou en organisant des journées de formation sur divers thèmes liés à l'économie, la finance, le commerce...



Dans un courrier du 24 août 1991, Dom Loys écrivait : « ... notre association sera d'autant plus forte face au contexte économique à venir qu'elle sera plus largement représentative.

C'est donc à cet acte de solidarité que je me permets, avec une douce insistance, de vous convier, en sollicitant votre adhésion... ». Tout est dit avec une grande délicatesse fraternelle.

Le faire-part de son décès décrivait les autres charges exercées par Dom Loys³⁵ mais surtout il résumait sa belle personnalité : « *un moine qui nous trace une route d'espérance et de lumière* ».



*Sœur Marie-Christine Messin
Présidente de MONASTIC
Abbaye Sainte Scholastique, Dourgne*

³⁴ Abbé de Cîteaux de 1969 à 1993.

³⁵ « *Dom Loys a énormément travaillé au renouvellement de la vie monastique. Pasteur attentif et dévoué aux Maisons Filles de Cîteaux, il a assumé la charge d'une grosse filiation. Après son abbatiat il a été choisi comme Conseiller de l'Abbé Général, ce qui l'a amené à visiter de nombreuses communautés dans le monde. Toujours actif dans le service des frères, il a été sacristain, réfectoier jusqu'à ce que son grand âge l'amène à l'infirmierie où il a poursuivi une vie de délicatesse pour ses frères et de prière silencieuse.* » Dom Olivier Quenardel et les moines de l'Abbaye de Cîteaux.

Vie de la Fondation

Deux au revoir

Les membres du Conseil d'administration se sont réunis le **15 mai** dernier au siège de la Fondation des Monastères. Le rapport de gestion du Trésorier et le Compte d'Emploi des ressources 2017 sont en ligne depuis, sur le site de la Fondation où ils peuvent être consultés et téléchargés. Ils font également l'objet d'un *supplément à cette revue*, avec le rapport moral et les éléments caractéristiques de l'année écoulée. Bilan 2017, clôture des comptes de l'exercice, le programme chargé de la journée ne manqua pas de ménager un temps d'hommages en raison de deux départs annoncés. Laissons la parole à Madeleine Tantardini, directeur de la Fondation et initiatrice de ces moments de convivialité.

“ Ce 15 mai 2015, c'est jour de conseil. Mais c'est aussi un *jour particulier* d'au revoir à **Monsieur Bernard Vernhes**, administrateur 14 ans durant et trésorier depuis 6 ans, et à **Madame Yolande Ponzio**, comptable à la Fondation pendant 18 ans.



« *Chère Mère Marie-Chantal, vous nous faites la surprise de venir tout spécialement partager notre déjeuner, les mains pleines de cadeaux fabriqués avec soin par vos sœurs de la Visitation de Voiron. Votre brève visite enchante chacun de nous et replace bien ces instants d'hommages dans le temps long de la Fondation.*

« *Chère Yolande, vous êtes aujourd'hui la seule à demeurer du comité d'accueil qui a été le mien lorsque je suis arrivée à la Fondation à l'automne 2001. Vous m'aviez précédée de dix-huit mois. À cette époque, la Fondation déployait ses services permanents dans le local de la rue de Paradis. Seule Brigitte*

Mère Marie-Chantal Geoffroy, supérieure de la Visitation de Voiron, présidente émérite de la Fondation (2008-2012), aux côtés de Dom Hugues Leroy, prieur de l'abbaye Sainte Marie de la Source, vice-président de la Fondation. *En médaillon*, un aperçu de la superbe nappe brodée offerte par la Visitation de Voiron à Madame Ponzio.
© FDM

Estrangin y disposait d'un bureau particulier, tout au fond, où se traitaient les dossiers de legs. Cet espace n'avait cependant rien de glorieux. Il était sombre, tandis que Marie-Laure Beaulchesne, vous et moi-même un peu plus tard, alignions nos ordinateurs sur des tables solides qui avaient le mérite d'être éclairées à la lumière du jour. De l'autre côté de la pièce, étaient disposées des tables supplémentaires, prêtes à recevoir bénévoles, visiteurs, conseillers ou administrateurs. Il y avait aussi une réserve, et une petite cuisine. Quelle évolution a connu la Fondation depuis ! Mais dans ces locaux modestes de la rue de Paradis, il y avait une vraie atmosphère familiale, et on y faisait d'ailleurs avec simplicité un certain nombre de choses qu'on ne fait plus aujourd'hui : le ménage et même la cuisine, pour les déjeuners du conseil. Votre arrivée Yolande, a coïncidé avec une montée en puissance des moyens de la Fondation, liée à des ressources nouvelles. Celles-ci provenaient d'un legs important, qui ont permis une professionnalisation croissante des services permanents. Alors merci à Monsieur Guyot de son legs, et merci à Dom Robert Le Gall président de la Fondation, qui vous a recrutée en avril 2000.

« Vous aviez été recommandée à ces Dames du secrétariat (comme disait le Père Daniel de Bricquebec, notre ancien trésorier) par une de leurs relations, et arriviez du Cercle Sportif des Invalides où vous étiez à mi-temps, comme comptable unique. A la Fondation des Monastères, vous avez vite fait votre place, non disputée, d'autant que Brigitte, qui faisait les écritures comptables jusqu'à votre arrivée, a quitté la Fondation peu après. Marie-Laure à sa suite, avait quant à elle l'habitude de dire, avec le franc parler que nous lui connaissons : « il y a une comptable, un expert-comptable, et un commissaire aux comptes, je n'ai pas l'intention de faire de comptabilité ! et elle ajoutait à mon adresse : « Vous verrez bien quand vous y serez ! ». J'ai bien vu... et quelques années plus tard je dois bien dire que j'ai fait comme elle.

« Alors avec vous Yolande, puisque la comptabilité allait toute seule, on ne parlait pas nécessairement comptabilité. Mais on avait aussi l'habitude d'échanger en toute liberté, sur tous sujets, même ceux qu'il est conseillé d'éviter en société ! Rappelez-vous Yolande, ces élections de 2007 ! Pourquoi se priver de bonnes petites joutes ? (parce qu'avec Yolande, ce n'est pas le consensus à tout prix, il faut bien le dire.) Depuis 2014, rue Brunel, c'est par l'escalier que je perçois vos échanges toujours vigoureux avec le service des dons – preuve que les années défilent, mais que les choses restent les mêmes.

« Et Yolande, vous êtes restée la même pendant ces dix-huit années de service : pestant parfois, dévouée toujours, et éprise de justice. Pestant contre les prestataires ne faisant pas correctement leur travail, exigeant le dû de la Fondation, vous indignant des malheurs ou pièges dont les communautés sont victimes, leur apportant votre conseil dans votre domaine. Au-delà du travail de la stricte « compta », toujours prête à vous saisir des choses embêtantes comme les alarmes qui sonnent trop ou qui ne sonnent plus, les options de la mutuelle obligatoire, et le renvoi des cartouches d'imprimantes usagées, nous faisant bien volontiers au passage la leçon sur ce sujet écologique. Dévouée dans le traitement des affaires de la Fondation : entrant dans les vues de certains donateurs, pour un traitement à la carte, qui vous imposait un suivi plus laborieux, vous investissant dans les corvées liées à l'acceptation des successions, comme lorsque





Ci-dessus, Yolande Ponzio et Dom Guillaume Jedrzejczak , président de la Fondation.
 Ci-dessous, Mère Myriam Fontaine , abbesse de La Coudre, présidente émérite (2001-2008) et Yolande Ponzio découvrant l'invitation pour un séjour à Lérins.
 Au premier plan, le bouquet lumineux de Dom Hugues pour Yolande © FDM



vous avez, à plusieurs reprises, à la place de notaires défaillants, calculé et permis les paiements et les déclarations Urssaf du salarié du défunt, " oublié ", ou recueilli chez vous, le temps de lui trouver un refuge, son cher animal de compagnie en deuil.

« Cela me rappelle les années où, rue Dutot, vous veniez au bureau, ce qui supposait pour vous de longs trajets en train, RER et métro, avec des chiens de bonne taille, qui vous étaient confiés pour être de futurs guides d'avengles...

« Si l'on en croit Lamartine : On n'a pas deux cœurs, un pour les animaux et un pour les humains. On a un cœur ou

on n'en a pas. Sans conteste, Yolande, vous avez un très grand cœur. Sans réaliser encore tout à fait que nous allons devoir nous passer de vous, et que nous allons bassiner Christine avec des questions auxquelles elle n'aura peut-être pas tout de suite la réponse, nous nous réjouissons pour vous de cette nouvelle période qui s'ouvre, que nous savons pleine de projets avec votre époux, Jean Marc, qui vous attend depuis plusieurs années.

« Mais comme nous espérons aussi que vous continuerez un peu à penser à la Fondation et aux monastères, nous avons prévu de vous y aider : dans ce premier paquet³⁶, vous trouverez de quoi nourrir vos prochaines expéditions en camping-car sur les routes d'Europe, et dans l'autre, un petit guide pour les Iles de Lérins³⁷...

« Nous attendons vos cartes postales, et vous disons très chère Yolande : au revoir, bonne retraite et mille millions de mercis ! »

En réponse, Yolande dit son espoir que la Fondation garde toujours le bon esprit qui y règne.

³⁶ Il s'agit de l'ouvrage *Ordres et monastères – Christianisme : 2.000 ans d'art et de culture* (de Kristina Krüger, avec des photos d'Achim Bednorz, publié par Ullmann Publishing, en mai 2009) qui sera dédié par les deux présidentes émérites de la Fondation, Mère Myriam Fontaine et Mère Marie Chantal Geoffroy, et par le président Dom Guillaume Jedrzejczak.

³⁷ Au sein du secrétariat il était connu que Yolande souhaitait très vivement découvrir l'abbaye de Lérins : glissée dans le guide, une invitation pour un séjour « découverte », imaginée par ses collègues.



Monsieur Pierre Ancely, expert-comptable de la Fondation – 18 bilans en tandem avec Yolande ! – prend alors la parole pour lui rendre un hommage appuyé. Et l'on comprend que cet hommage, qui n'est pas que professionnel, la touche beaucoup.



Au dessert, c'est au tour du Président d'évoquer, pour s'en féliciter, les circonstances inattendues qui ont amené **Monsieur Bernard Vernhes** à entrer au conseil d'administration, il y a 14 ans. La Fondation cherchait en effet un banquier pour renforcer les compétences de son conseil en matière financière. Frère Michel Larricq, de l'abbaye de Tournay, est alors le trésorier de la Fondation, ayant pris la suite du Père Daniel de Bricquebec. Le banquier pressenti initialement se désiste finalement... en faveur de Monsieur Bernard Vernhes. Intéressé par notre fondation, sans la connaître, Monsieur Vernhes, accepte ce service, et c'est le CA du 4 mai 2004 qui l'élit.

« *Bien vite, nous dit Dom Guillaume, nous découvrons que Monsieur Vernhes connaît au moins UN monastère dans son Aveyron natal : c'est l'abbaye de Bonneval !* » (Il y a aussi le Carmel du Pater à Jérusalem...) Monsieur Vernhes mettra bientôt ses compétences au service de tous, et bien sûr en participant à la commission financière, créée en 28 avril 2009, avec la mission principale d'assurer la surveillance de nos gestionnaires, suites à nos déboires chez l'un d'entre eux pendant la crise de 2008.



Dom Guillaume Jedrzejczak © FDM

Au moment du départ de frère Michel Larricq, en 24 avril 2012, Monsieur Vernhes est élu trésorier : c'est une première qu'un laïc soit ainsi élu à cette fonction sensible ! Le conseil ayant estimé que compte tenu de l'importance grandissante des fonds gérés à la Fondation, des compétences financières de nature professionnelle étaient hautement

souhaitables. À ce titre, on peut relever que Monsieur Vernhes conduit avec célérité les consultations avec les partenaires financiers pour la constitution du fonds Moninvest, qui est créé finalement en juillet 2014 chez Meeschaert (avec 3 millions d'euros apportés initialement par la Fondation, abondé récemment de 1,5 million supplémentaire, ce fonds a un encours aujourd'hui de près de 15 millions). De même – s'il ne peut rivaliser tout à fait avec Mère Myriam...–, Monsieur Vernhes nous obtient, habilement, auprès de la Banque Populaire en 2013, un bon taux de prêt pour l'achat de la rue Brunel, bien renégocié en 2015 puisque son taux est divisé par 2.

Averti et réfléchi, Monsieur Vernhes était pris au sérieux par nos gestionnaires. Mais il ne se prenait pas lui-même au sérieux, ayant coutume de dire qu'à la différence de son épouse (bien connue et appréciée de tous en raison de sa présence régulière aux conseils de rentrée) il n'y connaissait rien ! Qui le croira, notamment après le magnifique résultat de nos comptes cette année ? Très



convivial, il nous égayait beaucoup et pas seulement par la sonnerie toute militaire de son téléphone qui résonnait parfois de façon inattendue... Pour finir, Dom Guillaume dit le sentiment de tous : « *Monsieur Bernard Vernhes nous a beaucoup apporté et nous manquera beaucoup. Nous espérons bien entendu conserver son amitié. Il sait que la nôtre lui est acquise ainsi que tous nos remerciements.* »

En réponse, Monsieur Vernhes, avec sa verve habituelle, donne tous les détails sur son arrivée, quelque peu “parachutée” à la Fondation, en 2004. Plus sérieusement, il dit le plaisir qu'il a eu à mieux connaître le monde monastique et à travailler avec tous à la Fondation.

C'est sûr, nous nous reverrons !

En effet, Monsieur Vernhes demeure un voisin, en tant que Président du Conseil d'administration de la Banque SBA sur les Champs Élysées... »



À la gouvernance

Nous souhaitons la bienvenue :

- à notre nouveau Commissaire du Gouvernement, Monsieur Jacques Millon, préfet honoraire, nommé en novembre 2017 par le Bureau des associations et fondations en remplacement de Monsieur Jean-Marie Martinez. Monsieur Millon est également Commissaire du Gouvernement à la Société Saint-Vincent-de-Paul ;



© FDM

- à Sœur Cécile Rastoin, prieure du Carmel de Montmartre, élue le 15 mai 2018 au conseil d'administration où sa présence offrira notamment une meilleure représentativité des communautés non reconnues. Un renfort très apprécié.



Aux opérations

Une arrivée...

À la comptabilité désormais, Madame Christine Mansart, après trois mois de tuilage, a tout à fait intégré l'équipe des permanents. Comptable expérimentée avec une expérience du monde associatif, elle s'est adaptée très vite aux spécificités de la Fondation.



© FDM

... et une promotion.

Entré à la Fondation en septembre 2014, en qualité de juriste, Monsieur Raymond Bocti, a depuis quatre années fait la preuve de ses grandes qualités pour répondre aux questions des communautés. Il est devenu dans tous les domaines un collaborateur précieux. Il est désormais directeur adjoint de la Fondation des Monastères.



© FDM

”

Madeleine Tantardini

La Fondation « hors les murs »

En 2018, les trésors de la Visitation de Fribourg s'exposent à Moulins

Sortis pour la première fois de ce couvent fondé en 1635, ces trésors sont mis en scène au musée de la Visitation de Moulins qui accueille l'exposition « *Quand la Suisse ouvre ses coffres* », du 18 mai au 24 décembre 2018. A l'occasion du vernissage de l'exposition, le 17 mai dernier, Sœur Monique Baptiste Stulz, Supérieure de la Visitation de Fribourg, y fit une allocution remarquée :

« Mes sœurs, Monsieur le Maire, Monsieur le Président du Conseil départemental, Monseigneur l'évêque de Moulins, Monseigneur l'archevêque d'Alby, Mesdames messieurs les élus et autorités, Madame la directrice de la Fondation des Monastères, Chers amis. "...Afin qu'une musique soit belle, il ne faut pas seulement que les voix soient nettes, et bien distinguées, mais qu'elles soient alliées en telle sorte les unes aux autres, qu'il s'en fasse une juste consonance et harmonie, par le moyen de l'union qui est en la distinction et la distinction qui est en l'union des voix, que non sans cause on appelle un accord discordant, ou plutôt une discorde accordante" écrivait saint François de Sales tout au début de son Traité de l'Amour de Dieu.

« L'exposition de ce jour dans NOTRE musée de la Visitation et la création du livre qui lui est consacré me semblent être une parabole. N'est pas cela... que vous, Messieurs Picaud, Foisselon et vos membres du comité scientifique, avec l'appui des élus de votre ville et de votre département, sans publier les services de l'État et la Fondation des Monastères³⁸, que vous, Messieurs Rück et Lauper et vos collaborateurs et collaboratrices, et nous, visitandines de Fribourg avec le Musée de notre Ordre, et vous, chère sœur Présidente et membres de l'association..., n'est pas cela que nous essayons de vivre depuis 2015 ? Depuis le jour où enfin, notre communauté a reconnu l'importance et l'urgence de transmettre, par le vecteur de notre fabuleux patrimoine, la beauté de la spiritualité salésienne vécu dans un monastère précis, une cité précise, Fribourg ! **Unité dans la diversité.**

« Notre musée de la Visitation et ses admirables collections, notre trésor de famille, nous entraîne plus loin encore, plus profond, au-delà des frontières politiques du temps, vers l'universalité. Transmettre à tous les hommes combien ils sont aimés de Dieu, livres d'y répondre, voilà notre vocation et celle de notre patrimoine culturel et spirituel.

« Ce qui s'offre à nos yeux aujourd'hui est un choral, œuvre écrite par tant de rencontres, d'échanges, d'entraides, de diversité des compétences mise en œuvre, de difficultés traversées. Aujourd'hui la présence de nos œuvres et le magnifique livre témoignent de l'union qui est en la distinction et la distinction qui est en l'union des voix si bien qu'on l'appelle accord discordant, ou plutôt discorde accordante.

« Fribourg ouvre ses coffres. L'Ordre de la Visitation les collectionne, héritage pour les hommes et les femmes de demain. Nos cités y collaborent.

En ce soir chargé d'émotions, j'aimerais exprimer à tous et à chacun en particulier, une profonde reconnaissance pour l'œuvre accomplie mais la partition n'a pas fini d'être écrite.

« Permettez-moi de me tourner très particulièrement vers sœur Marie-Jeanne. Telle une fourmi, elle n'a cessé de chercher, vérifier, lire et relire les documents. Ses dimanches et ses soirées y ont passé. Sans elle notre communauté n'aurait rien pu faire. Merci, je n'ai pas d'autres mots.

« Que le Dieu du cœur humain nous garde toutes et tous dans la joie de participer à l'humanisation de notre monde d'aujourd'hui et de demain. »



³⁸ La Fondation est partenaire du musée de la Visitation de Moulins depuis de nombreuses années.

CLOÎTRES D'ICI ET D'AILLEURS

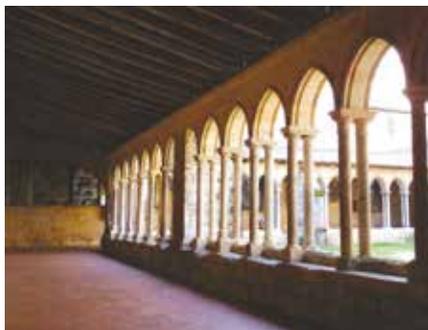
Le cloître de la collégiale de Saint-Émilion

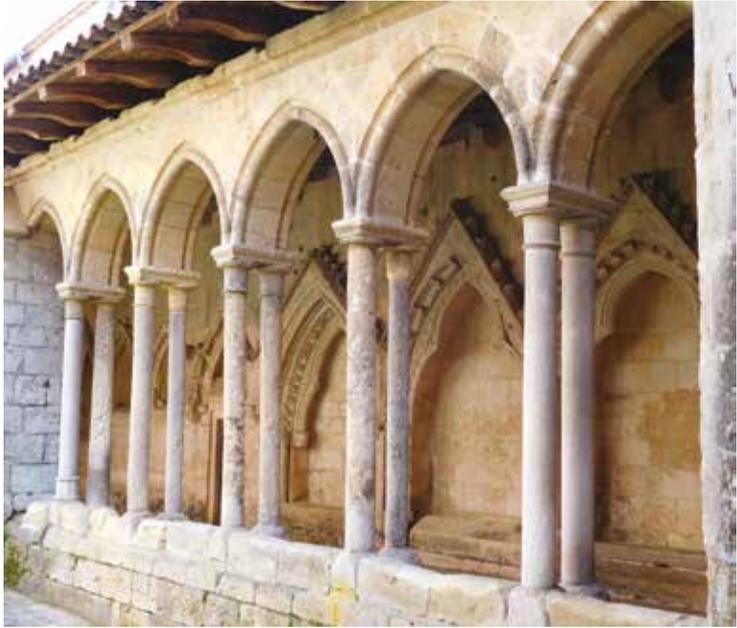


La collégiale de cette bourgade renommée du bordelais, de style roman périgourdin, commencée au XII^e siècle, modifiée aux XIII^e, XV^e et XVI^e siècles, se voit accolée au sud par un cloître du XIV^e siècle.

Ce dernier forme un carré de trente mètres de côté dont les larges galeries couvertes d'une charpente de bois, sont ouvertes sur le jardin par des arcades en arc brisé, soutenues par des colonnes géminées.

Les massifs de colonnes aux quatre angles sont surmontés de chapiteaux décorés.





Les murs sud et est ont été aménagés dès le xv^e siècle pour recevoir une série de tombeaux, dans des enfeus en arc brisé.



L'actuel curé de Saint-Émilion, soutenu par le maire, a demandé à un artiste, François Peltier, de réaliser dans ce cloître une fresque d'une trentaine de mètres, représentant l'Apocalypse de saint Jean. Création monumentale en cours de réalisation³⁹, le travail préparatoire d'une partie de la fresque est actuellement présenté dans la galerie ouest.



*Textes et photos,
Fr. Hugues Leroy*

³⁹ voir <https://www.facebook.com/apocalypse.saint.emilion.fr>. Pour soutenir financièrement ce projet de création unique, on peut s'adresser aux Amis de la Collégiale, Paroisse de Saint-Émilion, 6 rue de l'abbé Bergey, 33330 Saint-Emilion.

NOTES DE LECTURE

Zwingli le réformateur suisse 1484-1531, Aimé RICHARDT, Artège, Paris, 2018,

184 p., 16,90 €

Ces années récentes voient commémorations, colloques, célébrations et publications sur le cinquième centenaire de la Réforme, ou des réformes, ou de la réformation, selon le point de vue où l'on se place. Il semble que le rôle de Luther ait été privilégié, ce qui se comprend, Calvin étant de la génération suivante. Leurs disciples à tous deux ont été appelés de leur nom, luthériens et calvinistes. Quasi contemporain de Luther, Ulrich Zwingli, qui lui l'a pas laissé son nom à ses suivants, semble peu connu, ou moins connu en France. L'auteur de cet ouvrage le nomme avec raison « le réformateur suisse », lui qui de fait par ses convictions et ses écrits ouvrit la voie à la Réforme en Suisse.

L'auteur commence par nous rafraîchir la mémoire par une courte histoire de la Suisse, et de l'état de l'Église en Suisse au début du XVI^e siècle, florissant mais au bord de la révolte à cause de l'attitude du haut clergé. Ulrich Zwingli, du canton de Saint-Gall, d'une famille paysanne aisée, solidement éduqué par sa famille, son oncle curé, étudiant à Bâle, Berne, puis à Vienne. Saint Thomas d'Aquin étudié le met en relation avec Aristote. Vite enseignant, il se reposait l'esprit par la musique recommandée pour les « *hommes destinés à une vie laborieuse et sédentaire* »... (p. 23). Il est ordonné prêtre à 22 ans en vue d'obtenir la cure de Glaris au diocèse de Constance, à 100 km au sud de Zurich. Ses activités curiales lui laissent le loisir de créer une école pour les garçons et de commencer une lecture du Nouveau testament, éclairée par les pères de l'Église et les auteurs chrétiens du moyen-âge, opposés ou déviants comme Jean Huss, Guillaume d'Occam et John Wyclif. Il concentre bientôt sa prédication sur les dogmes qui se trouvent clairement dans l'évangile, regardant comme superflu ce qui lui était étranger, et comme faux ce qui lui était contraire. Aumônier des troupes suisses aux batailles de Novara en 1513 et Marignan en 1515, chapelain de l'abbaye d'Einsiedeln en 1516, il fait alors connaissance des textes d'Érasme. Prédicateur à Zurich, à la manière des Pères de l'Église, il part toujours des textes du nouveau testament. C'est alors qu'il découvre les œuvres de Luther, admirant en lui le théologien et le prophète « *à la manière d'Elie* ».

C'est à cette époque que se développe en Allemagne et en Suisse la vente des indulgences, dont l'auteur nous rappelle utilement la théologie et la pratique. L'évêque s'inquiète alors des argumentations de Zwingli notamment sur les pratiques de carême, sur le célibat des prêtres - Zwingli lui-même se mariant alors secrètement -. Il publie alors 67 thèses, qui constituent la charte de la réformation zurichoise, et veulent convaincre à l'aide de l'Écriture sainte. S'en suivront la suppression des images, la liquidation des couvents, l'abolition de la messe, la célébration de la cène, la remise en cause du pouvoir de l'Église, toutes positions qui amèneront lors de la « Dispute » de Baden en 1526 l'excommunication de Zwingli.

Au colloque de Marbourg en 1529, Luther et Zwingli se rencontrent et s'opposent

sur l'eucharistie. Zwingli est tué deux ans plus tard lors de la 2^e bataille de Kappel, lors de la guerre entre les troupes des cantons suisses catholiques et celles des cantons réformés, qu'il avait accompagnés.

35 ans plus tard avec la « *confession helvétique postérieure* », le zwinglisme était officiellement reconnu en Suisse. *Dom Hugues Leroy*

Liturgie de pèlerinage et piété populaire, sous la direction de Gilles Drouin, Salvator, Paris, 2018, 274 p., 22 €

Chaque année, l'Institut supérieur de liturgie de l'Institut catholique de Paris organise un colloque ; celui de janvier 2017 traitait de la liturgie de pèlerinage en lien avec la dévotion populaire. Quatorze contributions – une seule rédigée par une femme, historienne -, veulent donc réfléchir et nous éclairer sur le sens possible du pèlerinage dans une société très évolutive. Lourdes, le Sacré Cœur de Montmartre, Ouro Preto au Brésil, les JMJ de Paris, Montligeon, expériences différentes, dont l'analyse est particulièrement intéressante. D'une attitude de recul par rapport à cette pratique un temps jugée désuète et même peu chrétienne, très loin du « Mouvement liturgique », on est arrivé, peut-être depuis la parution du *Directoire sur la piété populaire et la liturgie*, par la congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements de 2001, à une conception davantage de propédeutique à la liturgie. *Dom Hugues Leroy*

Dom Gérard Calvet (1927-2008) Tourné vers le Seigneur, Yves Chiron, Editions Sainte-Madeleine, 2018. Préface de Dom Louis-Marie, Abbé de Sainte Madeleine du Barroux. Postface de Bernard Antony, 688 p., 29 €

Fondateur du monastère Sainte-Madeleine du Barroux, du prieuré Sainte-Marie de la Garde dans le diocèse d'Agen et co-fondateur non loin de là du monastère des bénédictines de Notre-Dame de l'Annonciation, Dom Gérard Calvet est incontestablement une des figures marquantes de l'Église de France dans la deuxième partie du XXI^e siècle. Il est donc heureux qu'en ce début de 2018 les éditions de l'Abbaye aient pu publier cet ouvrage particulièrement intéressant et documenté sur sa vie, sa personnalité et son œuvre.

La tâche était très délicate pour retracer avec tact et objectivité les combats menés par Dom Gérard dans cette terrible période de l'après Concile. On saura gré à Yves Chiron de s'en être acquitté avec équilibre et justesse dans sa double qualité de fin connaisseur des milieux catholiques de sensibilité traditionnelle et de spécialiste confirmé de l'histoire religieuse contemporaine.

S'appuyant sur de nombreuses archives inédites, sur la correspondance avec sa famille et ses amis, sur de nombreux témoignages de moines ainsi que sur les chroniques des divers monastères où il est passé, l'auteur nous fait découvrir la riche personnalité de ce fils d'une grande famille de négociant bordelais marquée à la fois par des traits de joyeuse modération propre au caractère girondin et par l'influence d'une mère très croyante. Les différentes étapes de sa vie sont éclairées de textes qui nous font progressivement entrer dans la compréhension profonde du personnage : sa formation à l'École des Roches où il passa 8 années d'abord à Verneuil-sur-Avre en Normandie puis à Maslacq en Béarn à partir de 1940 dirigée

par André Charlier cet oblat bénédictin lié à l'abbaye de La Pierre-qui-Vire qu'il désignera comme « *mon père spirituel et mon maître* » ; les retraites organisées au prieuré bénédictin voisin de Madiran où il prit l'habit en 1950 qui orientèrent sa vocation ; les années de noviciat à Madiran sous l'égide du prieur Dom Philibert Moreau et sa progressive imprégnation de la Règle de saint Benoît dans l'esprit du père Muard et de Dom Romain Banquet ; le transfert dans les bâtiments du nouveau monastère de Tournay à partir de 1952 où il vécut les premiers frémissements du Concile ; puis de 1963 à 1968, ses années brésiliennes à Curitiba où il travailla à l'installation de la nouvelle fondation de Tournay et qui devaient se terminer dans des conditions très pénibles.

Le retour en France de Dom Gérard ouvrit une nouvelle période de sa vie marquée par une continuelle interrogation sur les moyens d'agir pour remédier à ce qu'il définissait comme « *une altération progressive de la vie bénédictine* ». S'adressant en mars 1968 au cardinal Gut préfet de la Congrégation des Rites et ancien Père Abbé primat de la Confédération bénédictine, n'écrivait-il pas : « *Pensez-vous, Éminence, qu'il soit opportun que un ou deux moines, représentant tous ceux qui dans leurs monastères souffrent de l'abandon du latin et du grégorien, puissent se présenter à la Sacrée Congrégation des religieux pour expliquer leur cas et recevoir un encouragement pour une entreprise de regroupement dans des maisons qui leur seraient réservées ?* » Désormais ce programme constitua l'essentiel de ses pensées, de ses préoccupations et de ses prières. Il se concrétisa, après moult péripéties, par la fondation en 1970 dans le diocèse d'Avignon du prieuré de Bédouin, puis à partir des années 1980, avec la nécessité de faire face aux nombreuses vocations qui se présentaient, la construction du nouveau monastère tout proche du Barroux au pied du Mont Ventoux sans oublier parallèlement, à 2 km de là, en pleine collaboration avec Mère Elisabeth de La Londe, celle du monastère des bénédictines Notre Dame de l'Annonciation.

L'intérêt principal de cet ouvrage est sans doute qu'il ne cache rien des aspérités de cette œuvre de fondation, ni des aléas du dialogue qui ne cessa malgré tout d'exister d'abord avec Tournay son monastère d'origine, avec les monastères bénédictins de sa congrégation de Subiaco et les autres qu'il fréquentait, mais aussi avec les autorités ecclésiastiques notamment l'archevêque d'Avignon et ses divers interlocuteurs à Rome. Ce long chemin aboutit sous le pontificat de Jean Paul II qui voit l'érection canonique du monastère du Barroux, le 2 juin 1989, par décret du cardinal Mayer, suivie quelques mois après, de celle de la communauté des bénédictines. On suit en particulier dans le détail toutes ses démarches auprès des autorités romaines et le rôle que ses divers interlocuteurs jouèrent dans le rapprochement définitif intervenu sous le pontificat de Benoît XVI, le « *pape bénédictin* » ! Ce qui frappe, tout au long de cette histoire, par bien des points douloureuse mais qu'aujourd'hui on peut aborder avec un certain recul, c'est que l'amitié spirituelle des parties prenantes fût en dépit de tout toujours plus forte que les divergences apparentes ou réelles. De ce point de vue, on retiendra la patiente délicatesse des pères abbés successifs de Tournay – Dom Filibert et Dom Savin notamment – et des congrégations romaines dans leurs relations avec Dom Gérard ; de son côté à lui, une vraie humilité qui l'encourageait à chercher le jugement d'autrui afin d'ajuster au mieux son action en faveur d'une règle bénédictine austère indéfectiblement

liée au chant grégorien, mais aussi un sens profond de l'ecclésiologie apprise du cardinal Journet qui ne lui fit jamais poser des actes de rupture irréparable ; enfin un goût pour la poésie, la musique, l'histoire acquis très tôt qui a puissamment contribué à sa formation intellectuelle.

En définitive, apparaît le portrait d'un homme plus complexe qu'on pourrait l'imaginer. Il sut s'attacher de nombreux amis fidèles comme Gustave Thibon et d'autres. Il fut surtout un homme de foi profondément spirituel, infatigable chercheur de Dieu au service des âmes, qui, en 2004 dans les dernières années de sa vie, parlant de ses souvenirs, écrivait à son frère : « *Ces souvenirs sont-ils plus vrais que le Dieu que je porte en moi et qui est le secret de chacun ? Personne n'ose parler de ce grand secret parce que dès qu'on le prononce il n'est plus vrai, il est hors d'atteinte. Je n'en parle jamais, alors qu'il est ma raison de vivre et mon grand désir d'être avec lui, in Paradiso.* » Oui, tourné vers le Seigneur.

Pierre Avignon

► **Madame Acarie**, Bernard Sesé, Artège, Paris, 2018, 208 p., 9,90 €.

Le quatrième centenaire de la mort de cette femme a donné lieu à un très beau colloque à l'Institut catholique de Paris les 12 et 13 avril 2018 (*Ndlr annoncé dans notre numéro 193 de janvier 2018, p.68*). Connue sous trois dénominations, Barbe Avrillot, Madame Acarie, Sœur Marie de l'Incarnation, elle a été l'un des moteurs de l'arrivée des carmélites espagnoles en France, mais aussi une femme de discernement, dans un milieu qui vivait les affres des guerres de religion et de ses suites, dans une époque qui voit la mise en place d'une intense réforme de l'Église suite au concile de Trente. Femme mariée, mère de famille, femme d'affaire, mystique, elle se retira veuve au carmel comme sœur laïe, et mourut au carmel de Pontoise quatre ans plus tard. Ce livre est une belle étude d'un personnage qui attire toujours la curiosité et l'intérêt.

Dom Hugues Leroy

► **Les femmes dans le cloître et la lecture (XVI^e – XIX^e siècle)**, sous la direction de Fabienne Henryot et Philippe Martin, Beauchesne, Paris, 688 p., 64 €.

Seul le prix de cet ouvrage est dissuasif ! Il rassemble dix-sept contributions sur les pratiques de lecture dans le monde claustral féminin dans la période étudiée, qui pas à pas veulent revenir sur un *a priori* : la religieuse ne lirait pas ou peu. Toutes les études sont de grand intérêt, œuvres d'auteurs spécialistes de ces époques.

Dom Hugues Leroy

► **Entre ciel, mer et terres. L'île monastique de Lérins (V^e – XX^e siècle)**, Snoeck, Gand, 2017, 272 p., 25 €

Fondé par saint Honorat au début du V^e siècle, Lérins est l'un des tout premiers monastères dont on ait trace pour l'Occident. Cette île abrite alors des ascètes qui s'orientent progressivement vers la vie commune, devenant rapidement un haut lieu du monachisme, rayonnant dans le haut Moyen Âge en Gaule et dans toute l'Europe. Malgré des interruptions, la vie monastique y renaît sans cesse, à l'époque de Charlemagne, autour de l'an mil, ou au XIX^e siècle.

La vitalité du monastère se traduit à partir du XI^e siècle, grâce à de nombreuses donations, par la constitution d'un important patrimoine, liant Lérins à la Provence, où les moines possèdent seigneuries, terres et églises, suscitant en contre-

partie, une convoitise certaine des puissants. À l'entrée du golfe Juan, l'île occupe une place stratégique dans les conflits méditerranéens, en témoigne toujours le monastère fortifié.

Espace sacré rythmé par plusieurs lieux de culte, l'île attire la dévotion des pèlerins. Après sa sécularisation à la fin du XVIII^e siècle, c'est la curiosité architecturale et le développement de l'attrait touristique. En 1869, l'arrivée d'une communauté cistercienne redonne à l'île son sens séculaire et sa vocation religieuse.

Ce bel ouvrage est d'une très grande qualité et intérêt, tant par les textes que par une iconographie soignée.

Dom Hugues Leroy

À propos des biens temporels des instituts religieux

Les instituts de vie consacrée ont dû affronter ces dernières années des problèmes de nature économique, et une préparation insuffisante et une absence de vision ont souvent été à l'origine de choix économiques qui ont mis en danger les biens et même la survie d'instituts. Des critères et indications pratiques ont donc été fournis par la congrégation pour les instituts de vie consacrée et les instituts de vie apostolique (CIVCSVA), en plusieurs étapes successives.

Nous avons rendu compte en ces pages d'un événement important de 2014 : « **Le symposium sur la gestion des biens économiques et patrimoniaux par les religieux, au service de l'humanité et de la mission de l'Église. 8 et 9 mars 2014 à Rome** », in *Les Amis des Monastères* n°178, avril 2014, pp. 64-71. Ce symposium et le travail mené à cet effet par la CIVCSVA ont donné lieu à la publication par ce dicastère des **Lignes d'orientation pour la gestion des biens des Instituts de vie consacrée et Sociétés de vie apostolique**, une Lettre circulaire de la CIVCSVA, du **2 août 2014**, LEV, 2014, qui demandait d'envoyer au dicastère avant le 31 janvier 2015, avis et suggestions sur le sujet. Quels étaient les thèmes de cet important document : la gestion des biens d'abord, en fonction du charisme et de la mission, dans un souci de transparence et de vigilance, entraînant une reddition juste des comptes, avec une redéfinition du « capital stable » de chaque institut ; ensuite des orientations sur la collaboration avec l'Église locale et les autres instituts.

Un second symposium international a approfondi le sujet du **25 au 27 novembre 2016**, sur le thème « **Dans la fidélité au charisme, repenser l'économie** ».

Il a engendré de nouvelles orientations : **L'économie au service du charisme et de la mission**, Orientations de la CIVCSVA, du **6 janvier 2018**, LEV, 2018, qui poursuivent le chemin de réflexion ecclésiale sur les biens et leur gestion, rappelant la réglementation canonique sur les biens temporels en référence avec la pratique du dicastère. Que pouvons-nous retenir de ce texte, outre un bel appel théologique sur le charisme et la mission ? Un rappel vigoureux sur les rapports entre la mission et ses dimensions économiques, la durabilité des œuvres, le patrimoine stable, la responsabilité, la transparence et la confiance, les archives nécessaires, le tout éclairé par les quatre principes d'*Evangelii gaudium*. Les « indications opérationnelles » seraient à reprendre dans leur intégralité, comme charte de l'économe d'institut religieux. Sont rappelés les différents niveaux d'intervention, droit universel et droit propre, CIVCSVA, chapitre général, supérieurs et leur conseil, chapitres provinciaux et leur conseil, conseil pour les affaires économiques, économe, représentant légal, collaboration avec des professionnels externes, contrôles, personnalité juridique civile, autorisations à obtenir.

Un petit ouvrage donc à posséder, étudier, et surtout mettre en pratique ! HL

Le temps des moines, Clôture et hospitalité, Danièle Hervieu-Léger, Hors collection, PUF, 2017, 712 p., 27 €

En quoi le monachisme peut-il servir à penser les rapports entre le christianisme et la modernité contemporaine ? Cette forme de vie communautaire à l'écart du monde, qui se donne pour l'anticipation du Royaume à venir, s'inscrit dans trois régimes de temps : temps de l'Église, temps du Royaume et temps de la société. Par ce jeu, elle a condensé et condense encore les tensions et les contradictions du rapport du christianisme à son environnement social.

Du rêve de la reconquête à la révolution œcuménique, de la réinvention de la communauté à l'utopie de l'hospitalité inconditionnelle, le monachisme est un lieu où s'écrit depuis près de deux siècles la dramaturgie du christianisme contemporain. Le propos de cet ouvrage, qui relève à la fois de la sociologie historique et de l'enquête sociologique de terrain, est d'identifier les configurations typiques de ce rapport entre le XIX^e et le XXI^e siècle, sur le terrain des monastères d'hommes, bénédictins et cisterciens, en France.

Serviteur de l'amour du Christ, Réflexions d'un abbé cistercien sur son ministère, Dom Kevin O'Farrell, Traduit de l'anglais par Dom Xavier Perrin, abbé de Quarr Abbey, Traditions Monastiques, 2018, 106 p., 12 €

« Il est réellement très sympathique ce Père abbé australien ! Après plus de quarante ans de vie monastique, dont vingt-six en tant qu'abbé de la Communauté cistercienne de Tarrawarra, en Australie, Dom Kevin O'Farrell (1919-2006) éprouve en 1985 le besoin de transmettre aux suivants son expérience et les enseignements de vie qu'il a acquis. En toute simplicité, il transmet quelques éclairages sous forme de notes qui pourront guider un jeune supérieur de communauté. [...] On ne peut aussi que remercier Dom Xavier Perrin de rendre ce texte accessible aux lecteurs francophones. *Extrait de la préface du Père abbé François You, Président de la CMF*

Haute lumière, recueil du poète Gilles Baudry accompagné des photographies de Philippe Kohn, Locus Solus, 2018, 80 p., 18 €
Ce recueil nous invite à une découverte de l'abbaye de Landévennec et du quotidien des moines. Il accompagne l'exposition "Haute Lumière" qui s'inscrit dans le cadre du 12^e centenaire de vie bénédictine à Landévennec. Dès son premier passage à l'abbaye de Landévennec, le photographe Philippe Kohn rencontre le poète et bénédictin Gilles Baudry. Dix années et autant de séjours plus tard, son regard capte avec justesse l'âme de ces lieux à la fois chargés d'histoire et hors du temps. Et si les moines n'apparaissent jamais, on en devine la présence, la nature même se chargeant de signes. Frère Gilles, en familier de ces mystères, déploie son écriture



singulière en contrepoint. Les auteurs défendent un parti pris poétique commun, celui de dire l'invisible, fraterniser avec les choses. “ *On viendrait, paraît-il, de loin / pour écouter les moines se taire / mais le silence est moins ce qui se tait / que ce qui nous éclaire.*” (Gilles Baudry)

Abbaye Notre Dame de Tournay, Jean-Loup Ménochet, Editions du Regard, 2018, 120 p., 29 €

Architecte délégué départemental auprès du ministère, c'est à la demande de dom Filibert Moreau, abbé de Madiran, que Jacques de Saint Rapt conçoit et réalise l'abbaye Notre Dame de Tournay. A Tournay, l'architecte s'est volontairement tourné vers les origines du bâti dans un acte de foi, en choisissant d'intégrer dans sa composition l'ensemble du vocabulaire architectural du roman primitif,



structurant l'abbaye d'après les éléments règlementaires bénédictins. Mais s'il a affirmé la pérennité du style, il n'en demeure pas moins un homme de son époque dont la fonction, en tant que directeur départemental de la Reconstruction et de l'Urbanisme, le place au cœur de l'actualité. Le chantier dépendant de l'abbaye d'En-Calcat, l'abbatiale doit être la plus noble possible, sans toutefois dépasser le budget, Ainsi, l'architecte propose pour les meneaux des fenêtres, le béton traité en effet artistique, beaucoup moins onéreux que la pierre taillée. D'une grande modernité, l'édifice surprend et séduit par la spiritualité qui s'en dégage.

Historien et conférencier, *Jean-Loup Ménochet*, mène depuis 2002, des recherches sur le patrimoine régional monumental, naturel et humain, il est l'auteur d'un ouvrage sur la Seconde Guerre mondiale dans le Béarn et le Pays Basque. Actuellement il consacre ses travaux aux utopies architecturales dans l'Europe du début du xx^e siècle. Abondamment et magnifiquement illustré, l'ouvrage est préfacé par les Frères de l'Abbaye de Tournay.

Questions sur la prière, Origène, Coll. La Manne des Pères, n° 15, Saint-Léger éditions, 2017, 120 p., 14 €

Origène est né en Égypte vers 185. Croyant passionné, il est à la fois un grand priant et un chercheur dont la pensée va durablement marquer l'Église, même si certaines de ses propositions ne sont pas reçues Vers 218, il ramène Ambroise un homme riche qui faisait partie d'une secte, à la vraie foi. Vers 233, celui-ci interroge Origène sur la prière et lui demande de répondre à ses questions dans un livre.

Souignons que la collection pédagogique La Manne des Pères est conçue comme une initiation à la culture patristique (textes et vies) : Augustin d'Hippone, Pacôme, Cyprien de Carthage, Diognète, Basile de Césérée, Tertullien, Grégoire de Nysse, Irénée de Lyon...

Chez Saint-Léger éditions, signalons aussi

- *L'Art de gouverner « Servir plutôt que commander »* de Sœur Loyse Morard, osb, moniale bénédictine d'Ermeton-sur-Biert en Belgique (coll. Regard sur la Règle de saint Benoît, 12 €)

- *Braies de Résurrection*, le dernier ouvrage de Sœur Marie-Madeleine Caseau, présidente de la Congrégation des bénédictines de sainte Bathilde (Paris, 2018, 160 p., 16 €)
- *Les Noms du Christ*, de Fray Louis de León, 280 p., 20 €, chef d'œuvre de la littérature espagnole du Siècle d'or, patiente mise en lumière des trésors du nouveau testament et de leur pouvoir de consolation, écrite par un moine augustin du XVI^e siècle, grand théologien et enseignant à l'université de Salamanque (traduit par l'abbé Henri Brossard, docteur en littérature, qui fut membre de l'Institut catholique et professeur honoraire à la faculté de lettres).

Enfin, en ce centenaire de la Première Guerre mondiale, signalons, chez Saint-Léger, l'édition des lettres de tranchées de François Josaphat Moreau, moine de Saint-Martin de Ligugé, transcrites, annotées et présentées par Armelle Dutruc :

Un moine dans les tranchées, Lettres de guerre 1914-1919, (530 p., 28 €)

Suite au décret du 1^{er} août 1914 relatif à la mobilisation générale, de nombreux religieux contraints à l'exil par la loi du 1^{er} juillet 1901 reviennent de l'étranger pour défendre leur patrie. Vingt-six moines de la communauté de Saint-Martin de Ligugé réfugiée à Chevetogne en Belgique sont mobilisés. L'un d'entre eux – dom Josaphat Moreau – arrive à Tours le 4 août 1914. Il est incorporé au 66^e régiment d'infanterie comme soldat de deuxième classe, avant d'assurer les fonctions d'aumônier militaire et de brancardier. Ce n'est que le 4 novembre 1923 qu'il retrouvera sa communauté monastique revenue d'exil à Ligugé.



Les lettres que le père Moreau adressa à sa mère entre le 30 juillet 1914 et le 17 août 1919 constituent un témoignage archivistique précieux, tant sur les conditions de vie journalière au front, que sur le déroulement de la guerre elle-même avec ses moments d'horreur, de lassitude et de découragement. Elles informent également sur le statut et le ministère des aumôniers militaires qui œuvrèrent au service de tous les hommes mobilisés pour la défense de la nation, au péril même de leur vie. Toujours là où les soldats souffraient dans leur chair et désespéraient parfois dans leur âme, prodiguant secours et consolation au cœur même du danger, le père Moreau n'a jamais ménagé sa peine au service de ses frères d'armes.

Journal de l'humilité, Benoît Standaert, Salvator, Paris, 2018, 240 p., 22 €
Témoignage d'un moine bénédictin éminent devenu ermite, le récit quotidien d'un combat spirituel pour l'humilité.

Prie ton Père dans le secret, par Jean Lafrance, Médiaspaul, 328 p., 16 €
L'auteur nous invite à "faire l'expérience de Dieu. Il rappelle que la vie spirituelle n'est pas une fuite du monde mais une qualité supérieure de présence aux autres.

L'Église selon le Pape François, George Augustin, Médiaspaul, 176 p., 16 €
« Et maintenant, commençons ce chemin. » Un nouveau *départ* missionnaire de l'Église est possible si les baptisés sont convaincus que l'Évangile est une réponse à la quête de sens des personnes, une réponse toujours à actualiser.

Ils continuent d'être appelés, Les jeunes et la foi aujourd'hui, Jean-Marie Petitclerc, Médiaspaul, 2018, 136 p., 10 €

A quelques mois de l'ouverture du synode des évêques convoqué par le Pape François sur le thème « Les jeunes, la foi et le discernement des vocations », les attentes spirituelles des jeunes d'aujourd'hui perçues par le Père Jean-Marie Petitclerc, éducateur et prêtre, bon connaisseur des quartiers dits « sensibles ».

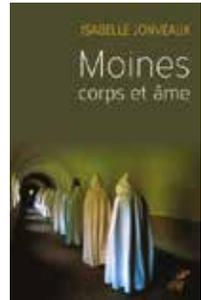
Toi qui a cru, Cœur à cœur avec Marie, Carlo Carretto, 2018, 136 p., 13 €
Face à des situations difficiles, comment garder la foi en un Dieu d'amour, Frère Carlo Carretto (mort à Spello près d'Assise en 1988), regarde la Vierge Marie, l'interroge, entre dans son intimité : en elle il trouve les réponses. Parmi les textes les plus inspirés de Carretto, un classique de la spiritualité mariale contemporaine.

Le bonheur où on ne l'attend pas, Méditations sur les Béatitudes, Jacques Philippe, Editions des Béatitudes, 2018, 192 p., 13,50 €

Ouvrages signalés à la Fondation

Moines, corps et âme, Isabelle Jonveaux, Le Cerf, 2018, 304 p., 24 €

Remarquable étude sur la vie religieuse et l'ascèse menée par la sociologue des religions Isabelle Jonveaux. Une plongée passionnante dans le monde monastique. C'est aux questions les plus simples de la vie quotidienne des religieux, mais qui engage aussi le futur de la vie monastique, que tente de répondre cet ouvrage.



L'économie monastique, Une économie alternative pour notre temps, Benoît-Joseph Pons, Peuple Libre, 415 p., 22,50 €

À travers les documents fondateurs du monachisme actuel et des entretiens menés avec des moines bénédictins et cisterciens, ce livre propose une formidable vision renouvelée de l'économie.

Chemins vers le silence intérieur avec les maîtres du I^{er} millénaire, Benoît XVI, Parole et Silence, 2018, 150 p., 12 €

Du 11 février au 17 juin 2009, le pape Benoît XVI a consacré ses catéchèses aux grands écrivains de l'Église d'Orient et d'Occident de l'époque médiévale. On les retrouvera ici dans leur intégralité. Elles sont l'occasion de mieux découvrir saints Cyrille et Méthode, Jean Scot Érigène, Raban Maure, saint Théodore le Studite, saint Jean Damascène, Germain de Constantinople, saint Ambroise Autpert, saint Boniface, Bède le vénérable, Jean Climaque.

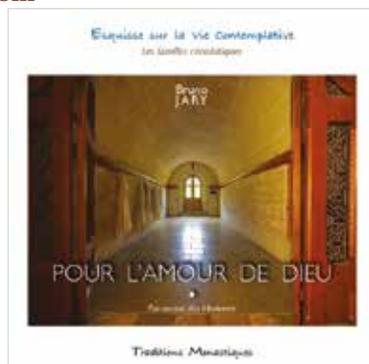
En mars 2018 - Mention spéciale du Prix Méditerranée Étranger 2018

Le prix étant remis à l'écrivain américain Daniel Mendelsohn pour *Une odyssée: un père, un fils, une épopée* traduit de l'anglais par Clotilde Meyer et Isabelle D. Taudière (chez Flammarion), le jury a choisi d'attribuer une **mention spéciale au roman de l'écrivain albanais Bashkim Shehu pour *Le jeu, la chute du ciel***, traduit de l'albanais par Michel Aubry, publié aux Editions des Quatre Vivants, la maison d'édition du Monastère Notre-Dame de la Sainte-Espérance, à Mesnil Saint-Loup (200p., 19 €). www.editionsquatrevivants.com

En juin 2018 - Ouvrage sorti des presses de Flavigny-sur-Ozerain

Pour l'amour de Dieu, du photographe-rédacteur Bruno Jary, chez Traditions Monastiques, la maison d'édition des moines de l'Abbaye Saint-Joseph de Clairval (78 p., 32 €). www.traditions-monastiques.com

Cette «Esquisse sur la vie contemplative», un surtitre choisi par l'auteur, invite le lecteur à considérer ce bel ouvrage comme une porte d'accès à la spiritualité monastique : accompagnées de brefs extraits des règles monastiques, les images illustrent avec discrétion le quotidien des moines et moniales. Préfacé par le président de la Fondation des Monastères, Dom Guillaume Jedrzejczak, l'ouvrage a été réalisé avec le concours de la Fondation des Monastères.



Depuis le 25 mai 2018, le « Règlement Général pour la Protection des Données » est entré en vigueur. Il garantit aux citoyens européens la bonne utilisation de leurs données personnelles par des Tiers.

Vous recevez la revue *Les Amis des Monastères* car vous y êtes abonné. Vos données sont utilisées à des fins de gestion de cet abonnement et pour répondre à vos demandes. Elles peuvent également être utilisées pour vous informer sur l'actualité de la Fondation des Monastères ou faire appel à votre générosité.

La Fondation des Monastères protège vos données et en reste la seule propriétaire. Vos données ne sont ni vendues à des Tiers ni échangées. La Fondation des Monastères les conserve pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités mentionnées ci-dessus.

Vous retrouverez tous les détails de notre politique de confidentialité sur notre site Internet : <http://www.fondationdesmonasteres.org/> rubrique « Mentions légales ».

Sachez également que vous bénéficiez d'un droit d'accès à vos données pour leur rectification ou leur effacement, en contactant la Fondation des Monastères par courrier ou par courriel.

Fondation des Monastères - 14 rue Brunel - 75017 Paris

Courriel : fdm@fondationdesmonasteres.org

ANNONCES

1 Les annonciades du Monastère de Thiais dans le Val-de-Marne **recherchent**, pour leur nouvelle installation :

Réfectoire (pour 40 personnes)

- des tables en bois, avec tiroirs si possible,
- des chaises également en bois.

Cuisine

- tables en inox, tous formats.
- 1 four dix niveaux.
- 1 friteuse à gaz.
- 1 essoreuse à salade.
- 1 épilucheuse à pommes de terre.
- 1 chauffe-plat sur four par une plaque coup de feu, 80 cm de large
- 1 chauffe-plat sur four par 4 feux vifs, 80 cm de large.

Contact : Soeur économe - 01 77 01 85 74
ecomomat.thiais@gmail.com

2 Carmel de Figeac **recherche** un matériel idéal capable d'humidifier les hosties.

Contact Soeur Monique
05 65 34 27 53

3 La Fraternité Saint-Vincent-Ferrier **recherche** un confessionnal, style ancien, à deux places de pénitents.

Contact : Fr. Alain-M. 02 43 98 79 98
alain.froment@chemere.org

4 Une communauté **donne** une collection de "Documentation catholique". Certaines années complètes, d'autres non.

Années complètes : 1998, 1999, 2001, 2002, 2004, 2006, 2007, 2009, 2013, 2014

2000 manquent les n° 2220-2222-2223

2003 manque n° 2285

2005 manque n° 2335

2008 manque n° 2394

2010 seulement les n° 2446, 2452, 2458 et le Hors série

2011 manquent les n° 2459, 2460, 2461, 2462, 2463

2012 aucun numéro

2014 seulement le n° 2517

Contact : augustinesgouarec@orange.fr,
à l'attention de Sr Marie Thérèse

5 Monastère **donne** 60 stalles en bois massif.

Miséricorde + agenouilloir

Dimensions : Hauteur 110, Largeur 70, Profondeur 60

Contact : fantoine.ldvc@yahoo.fr

6 Une abonnée à la revue **donne** un ensemble de documents, livres, dossiers, images pieuses, magazines sur les religions et les philosophie à une association religieuse ou une bibliothèque de béguinage ou un monastère... qui aurait du temps et de l'espace, pour trier.

L'ensemble se trouve dans 2 boxes à Paris 15^e (M^o Convention).

Contact : nma.marquet@orange.fr

Vous appréciez votre revue ? Faites-la connaître autour de vous. Abonnez-vous pour 2019, abonnez-vos amis !

En ligne sur
www.fondationdesmonasteres.org
Rubrique Publications/Revue
Facile, rapide et sécurisé

Si vous préférez vous abonner ou commander par courrier

Je souhaite m'abonner me réabonner abonner un(e) ami(e)

Je choisis la formule ordinaire (25 €) la formule de soutien (40 €)

Je verse un soutien supplémentaire à la revue d'un montant de €
(pas de reçu fiscal)

Je commande le(s) numéro(s) au prix de 7 € le numéro

Je désire un numéro spécimen gratuit

Je demande l'abonnement gratuit (une offre réservée aux communautés religieuses en difficulté).

Nom

Prénom

Communauté religieuse

Adresse

Code postal Ville

Adresse courriel

Téléphone

Complétez le bulletin d'abonnement, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de « La Fondation des Monastères » et renvoyez le tout sous enveloppe affranchie à :

La Fondation des Monastères
14 rue Brunel - 75017 PARIS

Vos données sont recueillies pour assurer la bonne gestion de votre abonnement ou vous informer sur les actions de la Fondation des Monastères. En aucun cas elles ne sont cédées à des Tiers. Conformément à la loi « Informatique et libertés » et à la réglementation européenne, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant, en nous contactant : Fondation des Monastères, 14 rue Brunel 75017 Paris - Tél. 01 45 31 02 02 - Email : fdm@fondationdesmonastres.org



*« Apporte-moi
aussi les livres,
surtout les
parchemins »*

Saint Paul à Timothée
(2 Tm 4,13)

Rés.
Mod.
E
31

Res.
Mod.
E
82

Rés.
Mod.
E
83

Rés.
Mod.
E



Fondation
des
Monastères

Les Amis des Monastères est une revue de la Fondation des Monastères
14 rue Brunel – 75017 Paris
www.fondationdesmonasteres.org